

Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 30 (1966)
Heft: 119-120

Buchbesprechung: Livres reçus : publications récentes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LIVRES REÇUS. PUBLICATIONS RÉCENTES

COLLECTIONS. PUBLICATIONS EN COURS. REVUES.

— Deux nouvelles revues se consacrent plus particulièrement aux recherches de phonétique expérimentale :

La *Revue de phonétique appliquée*, publiée par le Centre universitaire de l'État à Mons, Belgique, paraîtra deux fois par an. Le 1^{er} fascicule, daté de 1965, a 99 pages et renferme des articles de E. André, J. Dreyfus-Graf, R. Renard, P. Guberina, B. Vuletic, N. Wuilmart-Riva.

La *Revue « langage et comportement » (phonétique et linguistique appliquées)* a dans son comité de direction MM. J. Fourquet, G. Gougenheim, P. Imbs, G. Oléron, J. Perrot, B. Vauquois. La rédaction est assumée par M. R. Gsell. Le 1^{er} fascicule, paru en 1965, chez Gauthier-Villars, à Paris, a 60 pages et renferme des articles de M. Rossi, G. Rouget, J. Fourquet.

— La Société roumaine de linguistique romane a été fondée en 1962. Son but est d'encourager les études de linguistique, spécialement de linguistique romane, et roumaine en particulier. Elle organise des réunions mensuelles. Elle publie un *Bulletin de la Société roumaine de linguistique romane*. Le 1^{er} fascicule, de 78 pages, est daté de 1964 ; le second, de 46 pages, porte la date de 1965.

— Les volumes VIII et IX des *Estudis Romànics*, que publie l'Institut d'Estudis Catalans de Barcelone, sous la direction de R. Aramon i Serra, viennent de paraître en 1966 et portent les dates de 1961-1966. Ils composent les deux tomes (263 et 285 pages) d'un mémorial intitulé « *Estudis de llatí medieval i de filologia romànica dedicats à la memòria de Lluís Nicolau d'Olwer* ». Ils renferment 48 études de philologie, de linguistique et de littérature.

— Il faut saluer ici la publication toute récente du 1^{er} volume de l'*Atlas linguistique et ethnographique de la Champagne et de la Brie*, par Henri BOURCELOT, aux Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, 1966. Le volume renferme 318 cartes ou planches, qui traitent du temps et de la terre (relief, terre cultivée, terre habitée). Cet atlas, qui fait partie des *Atlas linguistiques de la France par régions*, fait honneur à son auteur qui a été à la fois l'enquêteur unique d'un très vaste domaine et le rédacteur de toutes les cartes ; il honore aussi l'Institut de Linguistique régionale de l'Université de Dijon et son directeur, M. R. Lorient, qui a eu l'initiative et qui a été le responsable de cette belle entreprise. Cette annonce trop brève ne saurait suffire à présenter un tel ouvrage, qui mérite un compte rendu détaillé.

P. G.

— *Études romanes de Brno*, volume II, Opera Universitatis Purkynianae Brunensis, Facultas Philosophica, 114, Brno 1966, 210 pages. — Le second volume des *Études romanes de Brno* (à propos du premier volume voir ici, numéros 115-116, juillet-décembre 1965, p. 362-364), comprend quatre études littéraires (sur l'œuvre du professeur O. Novák, la fortune de Corneille en Bohême, le théâtre d'Armand Salacrou et une comparaison de Doña Perfecta de B. Pérez Galdós et la Casa de Bernarda Alba de F. Garcia Lorca) et sept études linguistiques. Quant à ces dernières, en dehors d'une analyse approfondie que fait O. DUCHÁČEK de l'œuvre de Maximilien Křepinský, nestor des romanistes tchécoslovaques, à l'occasion de son 90^e anniversaire, il faut mentionner, avant tout, deux travaux concernant les champs linguistiques : s'appuyant sur les recherches de leur maître le professeur O. Ducháček de Brno, M^{lle} R. OSTRÁ traite de l'importance de la méthode comparative dans l'exploration des champs conceptuels (*Étude comparée des champs conceptuels dans les langues romanes*, p. 23-33), en soulignant la possibilité de quelques applications pratiques des résultats de telles recherches pour la lexicographie, et M^{lle} E. SPITZOVÁ poursuit l'étude du champ syntactique du substantif *hombre* dans l'espagnol moderne (*El campo sintáctico del sustantivo hombre en el español moderno*, p. 35-50), son mérite étant surtout dans la tentative d'appliquer une certaine méthode à l'analyse en question. Dans l'étude de Pavel BENEŠ (*Quelques remarques sur l'expression du sujet indéterminé*, p. 51-77) c'est seulement la partie consacrée au latin et au français, basée sur la comparaison de plusieurs éditions du Nouveau Testament, qui mérite notre attention, car les conclusions que l'auteur tire de la comparaison d'un ouvrage littéraire tchèque du siècle passé avec sa traduction en espagnol nous paraissent trop hâtives. Les autres notes publiées dans ce second volume des *ERB*, concernant l'emploi de l'imparfait (Z. STAVINHOVÁ : *Quelques notes à propos de l'emploi de l'imparfait*, p. 79-91), le phonème [b] en espagnol (L. BARTOŠ : *Apuntes sobre la realización del fonema [b] en el español*, p. 93-100) et les prénoms français (K. SEKVENT : *Quelques remarques sur les prénoms français*, p. 101-105), prouvent bien l'étendue des recherches linguistiques réalisées à l'Institut des langues et littératures romanes de la Faculté des Lettres de Brno.

Joseph DUBSKÝ.

— *Cahiers de lexicologie* publiés par B. QUÉMADA, n° 8, 1966, I. Didier-Larousse, Paris. — Nous recevons ce numéro des *Cahiers de lexicologie* au moment même où nous devons envoyer les manuscrits de la *RLiR* à l'impression. Or, étant donné la densité des articles qui paraissent dans les *Cahiers*, il n'est guère possible au lecteur non spécialiste d'en prendre en quelques instants une connaissance suffisante. Comme, d'autre part, nous tenons à signaler sans retard la parution de ce huitième cahier, on voudra bien nous pardonner de nous en tenir à une simple énumération. Ceux qui lisent assidûment cette publication savent qu'elle leur apporte toujours une information de qualité exceptionnelle. Les noms des collaborateurs qui figurent au sommaire apporteraient, s'il en était besoin, une garantie supplémentaire. Le savant professeur de Heidelberg, collaborateur du *FEW*, Kurt BALDINGER, développant le texte de sa communication au Congrès de Madrid, se propose de montrer à partir du concept « se souvenir », ce qu'est une « structure conceptuelle » et comment elle se réalise dans un cas déterminé (*Sémantique et structure conceptuelle*, p. 3-46). Jean DUBOIS et Luce IRIGARAY, dont on a lu dans les précédents cahiers plusieurs articles importants, étudient « Les structures linguis-

tiques de la parenté et leurs perturbations dans les cas de démence et de schizophrénie », p. 47-69. M^{me} Josette REY-DEBOVE qui a assuré avec son mari la rédaction du « Robert » traite un sujet que la pratique lui a permis d'approfondir : les enseignements que l'on peut tirer de la technique du lexicographe (*La définition lexicographique : Recherches sur l'équation sémique*, p. 71-94). Sous la rubrique générale « Travaux en cours », M. Aldo DURO, directeur au centre de lexicographie de l'Accademia della Crusca de Florence, présente « Les nouvelles méthodes du dictionnaire historique de la langue italienne », p. 95-111. Le Cahier se termine avec un compte rendu très copieux et très intéressant du *Nouveau dictionnaire étymologique* de A. Dauzat, J. Dubois et H. Mitterand, publié par la librairie Larousse, comparé au *Dictionnaire étymologique* de A. Dauzat et au *Dictionnaire étymologique de la langue française* de O. Bloch et de W. von Wartburg. Travail fait en collaboration à Strasbourg il est signé Georges MERK.

Jean BOURGUIGNON.

COMPTES RENDUS.

Matériaux pour l'histoire du vocabulaire français. Datations et documents lexicographiques, 1^{re} série, vol. 3, C, publiés par B. QUÉMADA avec la collaboration de P. J. WEXLER, *Annales littéraires de l'Université de Besançon*, Paris, 1965 ; in-8°, 382 p. — Nous avons déjà eu l'occasion de dire (*Fr. Mod.* XXIX, 67-70 et XXX, 144-147), lors de la publication des deux premiers tomes de cet ouvrage, le vif intérêt qu'il présente. Les efforts de synthèse, les essais d'explication ne prennent tout leur prix qu'en se fondant sur des données exactes et précises, et l'histoire de notre vocabulaire n'est faite que dans ses grandes lignes. Des livres comme celui-ci comblent des lacunes considérables.

Les termes qui nous sont proposés sont quelquefois des mots anciens devenus rares (*cassade, cavecè, cédrie, congression*), bien plus souvent des mots courants à notre époque, sur lesquels des renseignements suffisants manquent dans les lexiques. La nature des vocables en est parfois la cause : nos dictionnaires se sont peu intéressés, par exemple, aux adverbes de manière, si importants soient-ils dans la vie courante (*calmement, crain-tivement*), ou si révélateurs pour l'histoire de notre civilisation (*cérébralement, cérémonieusement, confortablement*). Mais c'est une question, plus fréquemment, d'étage de langue : les mots familiers ou argotiques ont été en général méprisés, bien qu'il reflètent certaines habitudes d'esprit ou certains traits de mœurs caractéristiques d'une époque. Ils occupent ici leur juste place : voyez *camaro, cochon vendu, collabo, cracher au bassin* et beaucoup de formes utilisées par Hébert dans *Le Père Duchesne* ou recueillies par Delvau dans son *Dictionnaire de la Langue verte* (1866). Les termes techniques forment peut-être la catégorie la mieux représentée (termes scientifiques surtout, mais aussi termes relatifs aux arts, à la cuisine, au sport, etc.). On a tenu enfin à mettre sous les yeux du lecteur, ici et là, quelques mots rares, de sens parfois obscur (*chacheka, climusette, coferniez, coupeau*) : si personne ne les relève, ils resteront inexpliqués et inexplicables.

Que faut-il entendre par datations ? Parfois l'apparition d'un sens nouveau nous est présentée : *créer* (un rôle), *collaboration* (politique), *coller*, *contrôle*, *concision* (du style). On s'est souvent attaché à l'étude des vocables qui, après avoir disparu, revivent un siècle ou deux plus tard pour des raisons diverses, avec un emploi ou un sens différents : *compréhensif, confectionner, conjecturer, crépiter*. En revanche, nous apprenons que

contractuel, dont on sait la fortune, semble avoir été employé sans interruption depuis la fin du xv^e s., contrairement à ce que l'on pensait. Certains articles, particulièrement riches en attestations suggestives, nous font assister à la genèse d'un sens figuré qui, après quelque flottement, se précise, pour s'user ensuite et se modifier (*crâne*); le jeu des mélioratifs qui deviennent des désignations habituelles et neutres apparaît au grand jour dans l'histoire de *collègue* ou de *concierge*; quelques phrases bien choisies nous rappellent la destinée curieuse de *costume*. Ailleurs, c'est la création de la forme définitive qui est en cause, dans des mots d'emprunt; voyez les avatars dans notre langue de *sürkrüt*, *colonello* et *kosak*. Souvent l'apparition d'un mot moderne, dont ni la forme ni le sens ne font problème, a pu être fixée, au moins à titre provisoire: *cégétiste* (1908), *cabotinage* (1805), *chewing-gum* (1906); *compromettant* est un « mot nouveau » en 1842, *constatable* est de 1845, non de 1922, comme le laissaient croire les lexiques. Ceux-ci avaient négligé les adjectifs verbaux *cinglant* (1898), *claquant* (1775), *crevant* 'à faire mourir de rire' (1889), les substantifs *cow-boy* (1906), *chistéra* (1907), *colibacille* (1907), etc. On notera d'intéressantes précisions sur l'origine des divers *cors* et *cornets*. Enfin, à propos de termes scientifiques, on a pu, bien souvent, remonter au créateur du vocable, ce qui a permis de donner un certain nombre de dates définitives: *cellulose* (1840) est de Jussieu, *chélonien* (1805) de Brongniart, *chlorophylle* (1817) de Pelletier et Caventou, *cholestérine* (1816) de Chevreul.

M. Quémada et M. Wexler, qui ont fourni leur contribution personnelle à cet ouvrage collectif, ont en outre assumé la lourde tâche de compléter, de classer et de publier ces fiches. Nous souhaitons que le nombre de leurs collaborateurs, qui s'est augmenté, s'accroisse encore, et que les articles concernant les mots en *d-* voient rapidement le jour, pour l'enrichissement de tous.

Les fautes matérielles sont assurément inévitables dans un travail de cette sorte. Nous signalerons, en vue de la deuxième édition, quelques lapsus certains et quelques points discutables. CABALISTIQUE. Le mot doit être orthographié « cabalisticque », et non « -ique », à l'endroit indiqué. — CAFÉ 'infusion de café torréfié', 1575, *cabouin*, Thèvet, *Cosmographie*. Nous ne croyons pas que *cabouin* présente ici ce sens, non plus que dans les *Singularitez de la France antarctique* (Paris, 1557), du même, où il est dit: « leur Cahouin [aux Brésiliens], qui est un bruuage composé de mil nommé Auaty » (46 r^o). La suite indique, en effet, que les indigènes font « bouillir ce mil avec autres racines », obtenant ainsi une liqueur « de semblable couleur que le vin clairer » dont ils s'« enyurent comme lon fait de vin » (46 v^o). G. Friederici (*Amerik. Wtb.*, 150 b) définit d'ailleurs *cauin*, tupi et guarani: « Chicha aus Mandioka u. anderen Früchten ». — CAFETIER, Richelet, *Dict.*, 1680. L'édition de 1680 n'a pas d'article *Cafetier*, mais celle de 1706 (Amsterdam), s. v., fournit bien le texte cité. — CANCRE 3 'pauvre homme'. La deuxième définition de Boiste (1819) ne correspond pas à ce sens. — CARATAS, manque t. lex., 1783. Chez Littré et dans le *DG* sous la forme *karata*; mot étudié par K. König, *Ueberseeische Wörter im Französischen* (Halle, 1939), qui donne comme première attestation, s. v., « La Karouata », chez Claude d'Abbeville, 1614. — CARBET 'cage indigène'. Lire 'case'. — CARBONNADE. Lire « belles » au lieu de « balles ». — CARCAILLOT, 1842. L'article CARCADET offre une attestation antérieure de ce mot (1828). — CARYOCINÈSE. Deux articles identiques, le second non à sa place alphabétique; corriger dans le premier « 1549 » en « 1949 ». — CASSIE 'casse', 1575. L'article CASSE 1

offre une attestation antérieure de cette forme (1365). — CÉLÈBRE. Lire « inclyte », non « enclyle ». — CÉLERI. « Anon. », non « Aron ». — CELLULAIRE. Faire permuter les textes de Nerval et de Demours. — CELTICISME. Le texte cité porte « celtisme ». — CENTENIER. Ajouter après « Id. » : « version revue avant 1307 ». — CERVELAS. Le texte de Sorel (1623) ne permet une nouvelle datation que s'il présente l'orthographe actuelle ; or le pluriel cité « cervelas » (déjà utilisé dans la fameuse *Épithaphe de Rabelais* par Ronsard, *Le Bocage* de 1554, éd. Laumonier, Paris, 1932 ; 23) peut correspondre à un singulier « cervelas », mais aussi à un singulier « cervelat ». Cf. dans le même *Francion*, éd. Roy, le pluriel « aux combas », I, 143. — CHIQUENILLE, manque t. lex.. Forme mentionnée par Littré, art. *souquenille*. Pour une liste des nombreuses variantes du mot aux XVI^e-XVII^e s., voir Ch. L. Livet, *Lexique de la langue de Molière*, Paris, 1895 ; III, 636-637. — CIVILISATION. Au lieu de « Pitavel », il faut lire « Pitaval ». — CLOSTE, CLAUSTRE. On n'a pas précisé la forme ou les formes qu'on lit dans les deux ouvrages mentionnés. — COCCINELLE. Lire « 2, 17 », non « 11, 17 ». — COCO, forme actuelle, 1529. Journal de J. Parmentier, Delboulle. Ce dernier, utilisant l'ouvrage d'Estancelin, fournit une citation inexacte de ce journal. Texte correct (éd. Schefer, Paris, 1883 ; 54) : « leurs coques et figues longues et vertes ». *Coco*, mot français, n'apparaît sous cette forme, à notre connaissance, qu'en 1555, tandis que *coche* et *cocho* se lisent vers 1525 ; cf. notre *Contribution à l'étude des termes de voyage en français*, 179-180. — COLAS. « Liger », non « Léger ». — CONFERVE. Au lieu de « conserva (sic). J. Deschamps », lire, sans « (sic) » : « conferva. J. Daléchamps », ou mieux, pour le nom de l'aut. ur : « J. des Moulins, trad. de Daléchamps ». — CONTRER 'opposer'. Plutôt : 's'opposer à' ou 'faire obstacle à'. — CONVULSIONNAIRE, adj.. Dans l'exemple qui suit, le mot paraît être un substantif. — CROISURE 1. On a imprimé par erreur la même définition que pour CROISURE 2.

Pour finir, quelques datations nouvelles et quelques compléments. CABILLOTS 'fantassins', argot des marins, 1845, 1855. 1843 : « L'ennemi naturel du matelot, c'est le soldat passager, plus souvent nommé *cabillot* ... », *Physiologie du matelot*, citée par L. Larchey, *Dic. hist. d'argot*, dixième éd., Paris, 1888 ; 67. — CABUSSIÈRE. 1836. 1803 : « Caboudière ou Cabusièr », Boiste, *Dic.*, s. v. — CACOGRAPHE, 1830. 1829 : « Cacographe, s. m. adj. qui orthographie mal » Boiste, *Dic.*, s. v. — CAFOUILLER, av. 1892. 1740 au plus tard : « Dans son ventre y boute s'main Et cafouille dans les ripettes », F. Cottignies, *Chansons et Pasquilles*, éd. F. Carton, Arras, 1965 ; 137. Un texte de 1725 (ibid., 163) présente « cafouillage ». — CAJU, 1828, 1842. Au sens de 'fruit de l'*Anacardium occidentale*', Colin utilise dès 1602 « Cajus » (sing.) et « Caju » dans son *Histoire des Drogues*, Lyon ; 409. Texte traduit du latin de L'Escluse, ce dernier traduisant lui-même un texte espagnol d'Acosta — CALENDULE, 1671. Comme mot latin cité, 1615 : « Les autheurs modernes ont nommé ceste Plante *Calendula*, pource qu'elle fleurit quasi à toutes les Calendes des mois », J. des Moulins, trad. de Daléchamps, *op. cit.*, I, 700. — CALENTURE, 1750. 1746 : « CALENTURE, espece de fièvre accompagnée d'un délire subit », *Dictionnaire universel de médecine [...]* Traduit de l'Anglois de M. James, par Mrs Diderot, *Eidous et Toussaint*, Paris ; 11, s. v. — CALIFOURCHON (A —), XVII^e, « à calf urchon », Ronsard, *Poèmes*, l. I, *Paroles de Calypso*. Précisons : « à calfourchons », *Les Parolles que dist Calypson*, dans *Le Sixiesme Livre des Poèmes*, 1569 (éd. Laumonier, *Œuvres compl.*, XV, 1^e p., 49). — CALINOTADE, fin XIX^e. 1866 : « *Calinotade*, s. f. Naï-

veté qui frise de près la niaiserie », A. Delvau, *Dic. de la Langue verte*, 2^e éd., Paris ; s. v. — CALMEMENT, 1603. 1552 : « Verray-je point tant de vents s'accorder, Et calmement mon navire aborder, Comme il souloit au havre de sa grace ? » Ronsard, *Les Amours*, XLIV (éd. cit., IV, 47). Commentaire de Muret (1553) : « Calmement.) Paisiblement, mot de marine » (éd. Vaganay, *Œuvres compl.*, I, 68). — CAMOUFLET, sens figuré, xvii^e. En 1680 paraît à Paris un ouvrage de J. de Richesource, intitulé *Le Camouflet des auteurs, c'est-à-dire les plaisirs des personnes de cabinet dans la lecture et critique raisonnée et rectifiante des plus belles pièces d'éloquence, soit en vers, soit en prose, des plus excellents auteurs*. D'où la remarque suivante, dans le *Dic.* de Richelet (éd. d'Amsterdam, 1706) : « Je n'ai vu ce mot, au figuré, que dans le Réteur Richesource : mais quoi que ce Mr. de Richesource soit un Auteur au grand colier, il y a des gens qui doutent un peu de l'usage de ce mot, au sens qu'il le prend ». — CANIDE, *canidé* 'perroquet des Antilles', 1834, Landais. Le vocable est pris au tupi et guarani *canindé* (Friederici, *op. cit.*, s. v.). Il apparaît pour la première fois dans un ouvrage français, à notre connaissance, en 1557, dans les *Singularitez de la France antarctique* de Thevet, livre déjà cité : « [perroquet] nommé des Sauvages *Carinde* », f. 92 v^o. La *Cosmogr. univ.* du même (1575) utilise le terme, sous la même forme, comme un mot français, après l'avoir donné comme propre aux « Sauvages » : « le *Carinde* », « Ces oyseaux *Carindes* », II, f. 939 r^o. Le P. Claude d'Abbeville présente d'abord l'oiseau sous le nom « sauvage » de « *Canidé* » (*Hist. de la mission des P. Capucins en l'isle de Maragnan*, Paris, 1614 ; f. 234 r^o), puis utilise le premier la forme française définitive : « plus gros que le Canide », « des yeux comme le Canide » *ibid.*, « grand comme le *Canide* », f. 234 v^o. La description de Rochefort intitulée « Des Canides » (*Hist. nat. et mor. des Iles Antilles*, Paris, 1658 ; 155) se fonde sur le témoignage du voyageur Du Montel, qui a vu l'oiseau à Curaçao. Texte essentiel, car il passe presque intégralement dans le *Dic. des Arts* de Th. Corneille (1694), s. v. *Canide*, où le trouvent les lexicographes postérieurs (en particulier les rédacteurs du *Dic. univ.* de Trévoux). — CANTATE. Bloch-v. Wartburg, *Dict. étym.* : 1709. Relevé dans la liste des « Termes François qui concernent la Musique » (non paginée) du *Dictionnaire de musique* de S. de Brossard, Paris, 1703. — CARABIN DE ST COME, 1650. 1649 : « Que les carabins de Saint-Côme Ecorchent vite, au gré de tous », Cyrano de Bergerac, *Le Ministre d'État flambé*, mazarinade (*Œuvres comiques*, éd. Jacob, Paris, 1962 ; 224). — CARDIAGRAPHE, 1813. 1803, chez Boiste, *Dic.*, s. v. — CARDITE, 1771. Dézallier d'Argenville (*L'Histoire naturelle éclaircie ...*, Paris, 1742 ; 406) présente un mot latin dans la « Table alphabétique Des mots difficiles, tant Latins que dérivés du Grec » : « *Cardites*, Petuncle, dont le dos s'éleve en pointe des deux cotés ». La définition passe presque sans modification dans le *Dic. univ. des fossiles propres et des fossiles accidentels* (Avignon, 1763 ; 130) d'E. Bertrand, qui cite souvent Dézallier ; mais une forme française décalquée apparaît en outre : « CARDITE. *Cardites*. Espèce de petuncle dont le dos s'éleve en pointe des deux côtés pétrifié ». L'emprunt au latin paraît assuré. — CARNAVAL, forme actuelle, 1595. 1578 : « Le Carnaval vous plaist », Ronsard. *Le second livre des sonnets pour Helene*, IV, dans les *Œuvres* de 1578, I (*Œuvres comp.*, éd. Laumonier, XVII, 2^e p., 250). — CASSE-POITRINE, vin, 1844. 1829 : « du vin âcre, dur, du casse-poitrine », Caillot, cité par L. Larchey, *dic. cit.*, s. v. *briolet*. — CASSIER, t. d'imprimerie, 1803. 1797 : « Cette petite scène me valut un certain degré de considération parmi les cassiers », Restif de la Bretonne,

Monsieur Nicolas, éd. Pauvert, Paris, 1959; I, 415. — CASUISTIQUER, 1829, 1834. Relevé par Boiste, *Dic.*, 1823. — CHADOUF, xx^e. 1867, P. Larousse, *Grand Dic. univ. du XIX^e siècle*, III, s. v. — CHAGRINANT, adj., 1695. 1690 : « CHAGRINANT, ANTE. adj. », Furetière, *Dic.* — CHAHUT, danse, 1836. M. Esnault signale « danser en chahu » en 1821, puis « danser la chahu » en 1828 (*Dic. hist. des argots fr.*, Paris, 1965 ; s. v. *chabuter*). Forme masculine en 1830 : « Un marlou, monsieur le Préfet, c'est un beau jeune homme, [...] dansant le *chahu* et le *cancon* avec élégance », 50 000 voleurs de plus à Paris [...] Par le beau Theodore, ancien *Cancon*, Paris ; 5-6. Forme actuelle en 1833 : « comparable au chahut que dansent les faubouriens français », Mansion, cité par L. Larchey, *dic. cit.*, s. v. — CHALOUPPE, danse, 1846. 1845 : « qui veut du cancon et de la chaloupe à mort ? », E. Bourget, cité par L. Larchey, *dic. cit.*, s. v. — CHANÇARD, av. 1864. 1858 : « *Chançard* : Favorisé habituellement par le hasard », L. Larchey, in *Revue anecdotique* VII (1858), 440. — CHAPARDER, 1866. 1858 : « *Chaparder* : Marauder », id., *ibid.*, 443. « *Chapardeur* », daté de 1867 par le *Dic. étym.* de Dauzat-Dubois-Mitterand, se lit dans le même article : « Les zouaves passent pour les plus habiles *chapardeurs* de l'armée, et le mot même est, dit-on, de leur invention. Les journaux l'ont imprimé plus d'une fois pendant la guerre d'Orient ». — CHARLATANISME. Bloch-v. Wartburg, *Dict. étym.* : 1750. On lit dans les *Epîtres nouvelles* de J.-B. Rousseau (Paris, 1736 ; 14) : « mais le Public rebelle [...] Dévoile enfin tout son charlatanisme ». — CHEPU, billot, 1743. 1732 : « *Chepu*. s. m. Terme de Tonnelier, Billot de bois », éd. augmentée du *Dic. des Arts* de Th. Corneille, s. v. — CHIFFARDE ' pipe ', 1846. 1837 : « *Chiffarde*. s. f. -Pipe », Vidocq. *Les Voleurs*, I, 74. — CHINCAPIN (bot.), 1803. *Le Dictionnaire raisonné universel d'histoire naturelle* de Valmont de Bomare (Paris, 1764) a, s. v., un article « *Chincapin des Anglois* » — CHORAL. Bloch- v. Wartburg, *Dict. étym.* : 1836. *Le Dict. de musique* (1703) de S. de Brossard, dans la liste citée, mentionne sous *Chorale* l'expression « Musique Chorale », avec renvoi à « Musica » dans l'« Explication alphab. des Termes Italiens » ; nous y trouvons, en effet, « *Musica Chorale* », donné comme synonyme de « *Musica piana* ». L'expression française paraît donc calquer l'expression italienne ; l'adjectif italien *corale* (écrit *chorale*) est du même coup attesté plus anciennement que ne l'indique le *D. E. I.* (« fine XVIII^e sec. »). — CIRSE (bot.), 1793, 1798. Le mot, encore grec d'aspect, est attesté en 1615 : « *Du Cirsion* », J. des Moulins, traducteur de Daléchamps, *op. cit.*, I, 491. Il figure sous cette forme à la table des mots français de l'ouvrage. « *Cirse* » se lit à la date de 1791, dans le dict. cité de Valmont de Bomare, 4^e éd., Lyon, s. v. — CIVE (techn.), 1734. 1694 : « *Cives*. s. f. p. Petites pieces, de verre de forme ronde... », Th. Corneille, *Dic. des Arts*, s. v. — CLAYMORE, 1841. Chez Boiste, *Dic.* (1829), s. v. — CONJECTUREUR, 1578 et 1842 (néologisme). Ce mot est une adjonction (marquée de l'index) dans l'édition de 1752 du *Dictionnaire universel* de Trévoux ; le rédacteur note : « Les Journalistes de Trévoux se servent souvent de ce mot. Il est plus de dix fois dans l'extrait de la conjecture du Cardinal de Cusa sur la fin du monde ». — CONSENSUEL (jurid.), 1842. 1827 : « Les contrats consensuels se forment par le seul consentement des parties », A.-J. Massé, *Le Parfait Notaire*, 6^e éd., Paris ; I, 94. — CONSTELLÉ ' parsemé d'étoiles ', 1752. 1694 : « Pline et Trebellus Pollio parlent de ces anneaux constellez », F. Nodot, *Traduction entiere de Petrone*, Cologne ; I, 182. — COPTE, « cofte », 1665. P. d'Avity, dans sa *Description générale de l'Afrique*, au tome II de son gros ouvrage intitulé *Le Monde* (Paris, 1637), évoque « la langue des

Egyptiens Elkupti, ou Koptites » (375), « la langue des Chrestiens Koptites » (377). — CORNE D'AMMON, 1672. 1644 : « De la Corne d'Ammon », titre du chapitre 266, J. Bachou, traducteur du latin d'A. de Boodt, *Le parfaict Ioaillier*, Lyon ; 562. — CORONULE (hist. nat.), 1842. Chez Boiste, *Dic.* (1823), s. v. — CREVÉ (PETIT), 1869. 1867 : « Les nuits de cancan carabinées des grandes crevettes et des petits crevés », Blondelet, cité par L. Larchey, *Dic. hist. d'argot* (10^e éd., 1888), s. v. *crevette*. — CROUPIONNER, argot, 1866. 1858 : « Croupionner : Imprimer à sa démarche un certain balancement dont l'exagération des jupes à cerceaux nous donne aujourd'hui le dernier mot », L. Larchey, in *Revue anecdotique* VII (1858), 468. — CRUÉLISER (galant), 1743. 1708 : « Je les aime cruelles ; mais je ne veux pas qu'elles me cruélisent longuement », [F. Salvat de Montfort], *Vasconiana*, Paris ; 133. — CUCURBITIN, 1752. 1741 : « Cucurbitins, ou Cucurbitaires. s. m. pl. vers plats, ovales, blancs semblables à des pepins de courge », Col de Villars, *Dic. françois-latin, des termes de medecine et de chirurgie*, Paris ; s. v. — CUPIDON ' chiffonnier ', 1842. 1837 : « Cupidon, s. m. -Chiffonnier », Vidocq, *Les Voleurs*, I, 90. — CURACA, 1690. 1633 : « un Curaca, qui est le mesme que parmy nous un Seigneur qui a plusieurs Vassaux », *Le Commentaire royal, ou L'Histoire des Yncas, roys du Peru, Escrite en langue Peruuienne, par l'Ynca Garcillasso de la Vega, natif de Cozco ; et fidèlement traduite sur la version Espagnolle, par I. Baudoin*, Paris ; 143.

R. ARVEILLER.

Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne, volume IV, par Jean SÉGUY, enquêteur et collaborateur principal Xavier RAVIER. Publications du Centre National de la Recherche Scientifique, Paris, 1966. 519 cartes sur planches de 50 × 34 cm en cartonage plus un avant-propos de 37 pages et une table alphabétique de 8 pages.

Il y a un peu plus de dix ans je saluais avec une joie fraternelle l'apparition du 1^{er} volume de l'ALG, l'*Atlas linguistique de la Gascogne* (voir *Le français moderne* d'avril 1955, pages 145 à 150). Deux autres volumes de cartes parurent en 1956 et 1958. Ainsi s'achevait la publication des matériaux recueillis par l'équipe qu'avait réunie dès le début Albert Dauzat et qui avait enquêté à l'aide de son questionnaire minimum. M. Séguy, à qui A. Dauzat avait en cours de route passé la responsabilité de l'atlas, sentait mieux que personne que ce questionnaire minimum n'avait pu révéler qu'une partie des richesses et des traits originaux des parlers gascons. Aussi, dès la publication du volume III, se mit-il à préparer un questionnaire de complément en puisant surtout dans son expérience de dialectologue, en s'inspirant aussi de l'atlas lyonnais et de celui du Massif central, dont les questionnaires étaient plus résolument paysans et régionaux. M. Ravier a été l'enquêteur de cette nouvelle enquête, dont il est revenu avec des documents d'une richesse telle que M. Séguy envisage que plusieurs volumes seront nécessaires pour en présenter les aspects phonétiques, morphologiques, syntaxiques, lexicologiques. Celui qui vient de paraître renferme seulement les matériaux lexicologiques. Il se présente comme un supplément aux trois volumes de cartes déjà publiés. En outre il inaugure une nouvelle méthode d'enquête et une présentation plus minutieuse des résultats. C'est donc un livre qui complète les précédents et qui innove. Il est nécessaire de l'examiner sous ces deux aspects.

ALG IV contient 519 cartes, qui s'ajoutent aux 1092 déjà parues dans ALG I, II et III.

Ces 519 cartes sont parmi les plus caractéristiques, elles complètent très heureusement certains chapitres un peu courts. Par exemple, le premier chapitre « Ciel, météorologie, terrain » apporte 22 cartes, dont 5 sur des noms d'étoiles ou de constellations : Vénus, le baudrier d'Orion, les Pléiades, la Grande Ourse, la Voie lactée. Le deuxième chapitre a cinq cartes sur la culture du maïs. Le chapitre du bétail est riche de 50 cartes nouvelles qui se rapportent surtout à la vache et au taureau et qui contiennent un vocabulaire technique très précis : noms des diverses sortes de sonnailles (6 cartes), de la couverture qu'on met sur les vaches pour les protéger des taons (carte 1165), des guides en corde que l'on met aux oreilles des vaches attelées (c. 1379), et même d'organes dont il paraissait jusqu'ici difficile d'obtenir le nom (vagin, vulve, utérus de la vache, verge du taureau...).

Dans la rédaction de son questionnaire supplémentaire M. Séguy s'est laissé guider par la connaissance qu'il avait du trésor lexical de ses parlers. Il a pu ainsi obtenir de précieuses cartes dont on ne trouvera pas les correspondantes dans les autres atlas : outre certaines de celles dont je viens de parler, on trouvera dans le chapitre du porc les cartes 1178 « jour du cochon » (« tue-porc », *hesto pourcalo*), 1179 « présent du cochon », 1183 « lard maigre » (*ventrèche, cansalade*), 1184 « jambon de devant » (*kamèt*), 1395 « confit » (de cochon, d'oie), 1398 *camalhon, camajon* « os du jambon ». Cette adaptation du questionnaire au domaine apparaît évidemment dans le chapitre du vêtement, avec les cartes 1470 « pli qu'on fait en haut de la manche des enfants et qu'on défait quand la manche est devenue trop courte », 1471 et 1472 « ceinture » et « grande ceinture des hommes, plusieurs fois enroulée autour de la taille », 1474 « béret » (nous sommes bien près du pays basque), 1475 « capulet », 1476 « chape de deuil », 1478 « cadet » (nous sommes en Gascogne). Bien d'autres cartes sont évocatrices de coutumes, de croyances locales : 1488 « la jambe crue » (mythe de la jambe qui se promène toute seule), 1494 et 1495 « torche de bois de pin », « chandelle de résine », qui précisent l'ancienne carte 705 « éclairage ancien : lampe à huile, chandelle de résine, torche de bois de pin », 1505 « légumes de la soupe » (*garbure*), 1316 « sorcier, sorcière », 1317 « tourbillon, et conjuration du tourbillon... ».

Cette recherche du vocabulaire local précis apparaît encore dans les cartes doubles, comme 1489 et 1490 « poupée de porcelaine » et « poupée de chiffons », et dans les cartes sémantiques comme 1149 VACIVA, 1156 à 1160 SKILLA, TRUC, TRING-, TUM-, METALLU, 1195 AVIAMEN...

Si l'un des buts des atlas régionaux, et probablement le premier, est de faire apparaître les caractéristiques d'une région, on voit que l'*ALG IV* se sépare des volumes précédents, qu'il complète heureusement : les trois volumes précédents renfermaient surtout les aspects locaux du vocabulaire général et pouvaient apparaître, du moins pour un lot important de cartes, comme le découpage régional d'un bon atlas national, continuant l'*ALF* en le précisant ; l'*ALG IV*, lui, est pleinement un atlas régional de la Gascogne. Et dès la première consultation il se montre extrêmement précis et riche. — J'exprimerai un seul désir : les cartes qui se réfèrent à un même sujet (les foins, l'élevage, l'outillage...) se trouvant un peu dispersées entre les trois premiers volumes et le 4^e, et d'autre part l'ordre des chapitres et même le libellé des titres n'étant pas toujours identique dans *ALG I, II, III* et *ALG IV*, il nous serait bien utile de posséder un jour une nouvelle table des cartes des 4 volumes classées dans l'ordre idéologique.

L'*ALG IV* inaugure une méthode nouvelle d'enquête, que M. Séguy appelle « enquête indirecte ». Voici en quoi elle consiste. « Converti à l'enquête magnétique », « à la suite des travaux de M. G. Hammarström et des suggestions de mon élève M. Companys » (c'est M. Séguy qui parle, avant-propos, p. 5 et 6), d'ailleurs empêché d'aller sur le terrain, M. Séguy a confié les enquêtes à M. Ravier qui, délaissant la méthode traditionnelle du carnet, n'a rien écrit mais a tout enregistré au magnétophone. M. Séguy a ensuite écouté les bandes et les a transcrites.

On devine les avantages et les inconvénients de cette méthode. Avantages : possibilité pour le transcripateur d'entendre une phrase, un mot, un phonème aussi souvent qu'il le désire pour en préciser la forme, la valeur ; possibilité de retrouver les hésitations du témoin et ce qu'il a ajouté à sa réponse, toutes choses que le plus agile des enquêteurs n'a jamais le temps de noter en entier ; agrément pour le témoin, dont l'enquêteur ne ralentit plus l'allure et qui, parlant sans gêne, peut donner le meilleur de son patois ; rapidité de l'enquête, et donc possibilité d'avoir comme témoins des gens occupés qui n'auraient pu disposer d'un temps plus long. Inconvénients : temps donné au déchiffrement des bandes ; difficulté de transcription pour ceux qui ont besoin (je suis de ceux-là) de voir le mouvement des lèvres pour préciser le mode d'articulation de certains phonèmes (consonnes palatalisées ou interdentes, phonèmes labialisés) ; difficulté de retrouver l'atmosphère de l'enquête, du moins lorsque le transcripateur n'est pas l'enquêteur. Chacun sera, selon son tempérament, incliné à considérer surtout les avantages ou surtout les inconvénients.

M. Séguy a été, lui, extrêmement satisfait : il a pu écouter les « réfections » du témoin qui, à l'instigation de M. Ravier, répétait un même segment de phrase de façon légèrement différente, faisant ainsi apparaître le polymorphisme phonétique, ou morphologique, ou lexical ; il a pu faire répéter pour lui-même aussi souvent qu'il l'a voulu les segments dont il désirait percevoir tous les détails et, dans les cas difficiles, « j'ai repiqué, dit-il, le mot critique sur une boucle fermée dont j'écoutais le rabâchage jusqu'à la solution » (avant-propos, p. 7). Ainsi, grâce au magnétophone, la transcription est passée du stade impressionniste à celui de la transcription « fidèle » sinon « objective ». On comprend la satisfaction de M. Séguy. Mais qu'on ne se fasse pas d'illusion. Cette méthode n'est pas celle du moindre effort, elle ne donne de bons résultats qu'au prix d'un travail considérable : M. Séguy avoue que la transcription de ce volume lui a coûté quatre années, et nous savons qu'il s'agit de quatre années d'attention soutenue, de la part d'un linguiste connaissant déjà fort bien les parlars qu'il entendait, et averti des problèmes phonétiques, morphologiques, lexicologiques. Un autre, moins entraîné, devrait y passer encore plus de temps, y dépenser s'il se peut plus d'attention, au risque de ne pas tout entendre et de désespérer.

Que les responsables d'atlas s'interrogent donc et mesurent leurs forces et leur temps, avant de décider d'abandonner le carnet et de faire leurs enquêtes au magnétophone. S'ils s'y décident, qu'ils prennent grand soin de transcrire chaque enquête au plus tôt lorsqu'elle est encore toute chaude dans leur mémoire, qu'ils évitent d'accumuler les bandes non transcrites. Quant aux enquêteurs qui resteront fidèles à la méthode traditionnelle du carnet, je leur conseillerais de profiter de l'expérience que vient de faire M. Séguy et d'enregistrer au magnétophone une partie de l'enquête, et aussi quelques textes suivis, récits de fenaison, de moisson, d'un événement vécu, comme traditionnel...

peut-être aussi la morphologie. Ainsi pourront-ils entendre à nouveau, aussi souvent qu'il sera nécessaire, les phonèmes difficiles dont la transcription sur carnet leur inspirerait des doutes ; ils auront des exemples de polymorphisme ; ils pourront justifier de la bonne transcription des sons.

Dans l'*ALG IV* M. Séguy inaugure aussi une nouvelle manière de présenter les résultats, plus complète, plus minutieuse que la manière traditionnelle, celle de Gilliéron, améliorée par Jaberg et Jud dans l'*AIS* et qui est celle de nos atlas régionaux. Déjà dans *ALG II* il avait introduit des innovations : cartes de petit format, qui présentent les réponses groupées en aires cohérentes, cernées d'un trait continu ou d'un trait pointillé selon que les localités de cette aire offrent la même forme ou les formes de deux aires contiguës ; convention de l'écriture droite pour noter la forme dominante, et de l'écriture penchée pour les variantes, de la virgule placée devant la variante qui coexiste avec la forme dominante. Dans ce même *ALG II* il avait ajouté à l'alphabet Gilliéron un certain nombre de signes phonétiques qui lui permettaient de préciser la valeur de certains phonèmes, et d'autres signes explicatifs. Il était allé plus loin dans l'*ALG III* : désireux de « clarifier la cartographie et d'élaborer la matière », il avait présenté des cartes grand format traitées comme les cartes petit format, c'est-à-dire offrant au lecteur les mots groupés en aires, et il s'était appliqué à remplacer par des abréviations les formes identiques souvent répétées, comme c'est le cas pour les mots de français patoisé. Dans l'*ALG IV* il a évidemment repris ces perfectionnements, et il en a ajouté d'autres. Il est nécessaire d'examiner ici, et un à un, ces divers perfectionnements.

1^o Cartes synthétiques. Ce sont les cartes, de grand ou de petit format, dans lesquelles M. Séguy, dès *ALG II*, a présenté groupés en aires les mots qui sont semblables dans un certain nombre de localités voisines. M. Séguy remarque lui-même qu'il n'a pas inventé ce procédé, utilisé par ses devanciers, notamment O. Bloch et Millardet, et que j'avais repris moi aussi dans l'*Atlas des Terres froides* de A. Devaux. Mais il l'a perfectionné en indiquant les variantes et les doubles formes grâce aux conventions dont j'ai parlé plus haut. Ces cartes-là sont plus claires que les autres, elles font gagner du temps non au rédacteur, mais au lecteur. Il me paraît souhaitable que les auteurs des futurs atlas en préparation utilisent ce procédé (comme l'a fait d'ailleurs M. Bourcelot dans le bel atlas de la Champagne et de la Brie dont le 1^{er} volume vient de paraître), en prenant bien soin d'adopter les mêmes conventions que M. Séguy.

2^o Indication de la « disponibilité ». M. Séguy remarque que dans les atlas rien n'indique le plus souvent, comment a été obtenue une donnée : si elle a été ou non suggérée, si les données multiples sont synonymes, si elles sont aussi usuelles les unes que les autres. Opérant à loisir et sans ménager son temps, il a voulu marquer de façon systématique « tout ce qui informe sur la disponibilité du vocabulaire recueilli ». D'où l'invention de nombreux signes pour indiquer : les synonymes absolus (une virgule), les synonymes dont le premier est le plus usuel (virgule redoublée), le synonyme donné sur une relance de l'enquêteur (virgule retournée), les différents degrés de la suggestion (cinq positions différentes d'une aiguille d'horloge), l'archaïsme (l'astérisque), le mot extorqué (un signe en forme de T majuscule). Cette liste de signes est parfaitement claire, mais il n'est pas facile de se rappeler la valeur exacte de chacun d'eux, il faut avoir sous les yeux la page 11 de l'avant-propos, ce qui complique un peu la lecture des cartes. Prévoyant cet embarras, M. Séguy s'est servi, écrit-il « de signes lisibles mais assez menus pour que le lecteur

peu curieux de cet aspect de la dialectologie puisse les négliger » (p. 11). Beaucoup d'entre nous seront d'abord, je pense, ce lecteur peu curieux, quand ils prendront un premier contact avec une carte ; bientôt intéressés ils deviendront le lecteur curieux et ils seront reconnaissants à M. Séguy de leur avoir donné le moyen de connaître la vitalité de chaque mot, son sens ou son emploi exacts. Cette innovation est donc fort intéressante, même si elle n'est pas utilisable dans tous ses détails au cours des enquêtes habituelles, quand on écrit les réponses sur le carnet. Les enquêteurs pourront cependant toujours utiliser quelques-uns des signes inventés par M. Séguy, pour noter quelques-uns des degrés de la synonymie ou de la suggestion, à tout le moins pour indiquer qu'un mot a été suggéré.

3° Les données négatives. Il s'agit des suggestions que les informateurs ont repoussées. Jusqu'ici les atlas ignoraient ces « déchets ». M. Séguy lui, n'a pas pris son parti de tant de pertes. Dans *ALG IV* chacun des mots suggérés est affecté d'une lettre grecque minuscule. Lorsque le témoin a refusé une suggestion, la lettre grecque correspondante est indiquée sous le numéro de la localité. Le lecteur qui rencontre une de ces lettres n'a qu'à se reporter à la légende de la carte où il trouvera à la lettre grecque correspondante le mot qui a été suggéré et refusé.

4° Signes phonétiques. « L'impression offset a pour avantage principal que les combinaisons de signes diacritiques sont illimitées » (avant-propos, p. 16). Cet avantage comporte une tentation : celle de multiplier les signes phonétiques pour rendre compte de nuances infinitésimales. M. Séguy, très conscient du danger, note qu'il en a été préservé par l'écoute répétée des bandes magnétiques qui lui a fait « reconnaître comme fantômes bon nombre d'impressions premières, de caractère inouï, que vient démentir l'épreuve du retour en arrière » (avant-propos, p. 8). Il continue : « Il est à craindre que certaines notations ultrafines, qui divisent tel phonème vocalique en dix-sept variétés dans un atlas admirable, mais établi sur enquêtes directes et au régime des enquêteurs multiples, ne soient quelquefois que la transposition graphique de perceptions fugitives et décevantes. » Aussi la liste des signes phonétiques de l'*ALG IV* reste-t-elle de longueur modérée. D'ailleurs la fidélité à l'alphabet Gilliéron permet au lecteur d'identifier facilement chaque signe. M. Séguy s'est toutefois écarté de cet alphabet pour la notation de $\acute{\epsilon}$, parce que le petit ϵ suscrit est difficile à tracer lisiblement quand le calligraphe dispose de peu de place. C'est tout de même bien dommage. Le lecteur attentif aura remarqué le papillon collé page 1 de l'avant-propos, qui permet de rétablir le signe de demi-nasalisation disparu au tirage page 17. [Il vaudra bien corriger aussi page 5, ligne 29, et lire : « L'enquête complémentaire (volume IV et suivants... ».]

5° Autres signes. Outre les signes de la disponibilité, les lettres grecques des données négatives, les signes phonétiques, il y a dans l'*ALG IV* d'autres signes dont il faut connaître la signification pour lire les cartes avec profit : les chiffres arabes, susceptibles de significations diverses selon leur place avant ou après la donnée, dans les notes ou par référence à un code indiqué dans la légende ; des signes qui indiquent la retouche, l'élocution rapide ou lente, la taille des objets, la vulgarité de la réponse, l'hilarité du témoin... (avant-propos, p. 19 à 21). Il pourra arriver que, devant une carte particulièrement riche en signes, le lecteur non encore habitué ait l'impression de se trouver devant une énigme. Il devra commencer par prendre une vue macroscopique de la carte en négligeant tous ces signes ; puis familiarisé avec ce code toujours très précis, il pourra

prendre une vue microscopique et même « ultramicroscopique », suivant l'expression de M. Séguy (p. 10). Il aurait tort, en tout cas, de faire grief à M. Séguy de lui avoir apporté (au prix de quel travail !) un tel supplément de documents, un portrait aussi nuancé de certaines appellations. On ne pourra guère aller plus loin, et ceux qui s'engageront sur cette voie à la suite de M. Séguy, devront prendre garde à utiliser les mêmes signes que lui, les mêmes conventions, sous peine de rendre trop difficile la consultation simultanée des cartes correspondantes dans les divers atlas régionaux.

Tel est l'*ALG IV*, avec ses innovations de méthode, succinctement analysées ici. Il faudrait pouvoir évaluer maintenant ce que les documents ainsi présentés apportent à la connaissance des parlers gascons et, plus généralement, à la géographie linguistique gallo-romane. Cela ne sera possible que lorsqu'auront paru *ALG V* et *ALG VI*, et aussi les études lexicales qui prendront pour base les cartes d'*ALG IV*. Dès aujourd'hui on peut prévoir un renouvellement important de nos connaissances et peut-être de nos méthodes. Un tel résultat (une telle collecte, une telle méthode de présentation) n'aura été possible que parce qu'une équipe remarquable de chercheurs — parmi lesquels je veux nommer au moins M. Ravier, l'enquêteur exemplaire d'*ALG IV*, et M. Allières, le collaborateur des volumes précédents et l'auteur du prochain *ALG V* — s'est constituée autour de M. Séguy, animée par son enseignement. Le cas n'est pas unique, et il convient de rappeler ici que la grande entreprise des atlas linguistiques de la France par régions est l'œuvre d'équipes universitaires, organisées autour des chaires de nos facultés et qui sont, sinon toujours aussi brillantes, du moins animées du même esprit et du même enthousiasme que celle de Toulouse.

Pierre GARDETTE.

GUI TER (Henri), *Atlas linguistique des Pyrénées orientales* (50 × 32 cm ; introd. de 32 p. ; XX-565 cartes ; Centre National de la Recherche Scientifique, Paris 1966).

On pourrait penser que le domaine linguistique catalan dépendant politiquement de la France (soit le département des Pyrénées-Orientales) avait déjà fait l'objet d'une attention exceptionnelle de la part de la géographie linguistique, puisqu'il est déjà représenté dans trois atlas : *Atlas linguistique de la France* (Gilliéron et Edmont), *Atlas lingüístic de Catalunya* (Griera) et *Atlas lingüístico de la Península ibérica*. Mais les deux premiers atlas ne montrent que cinq localités (et celle de l'*ALF* sont plutôt mal placées), l'*ALPI* sept. La densité était loin de répondre à la diversité, si bien que par approximations successives, M. Guiter est arrivé à la solution de l'atlas exhaustif où toutes les localités sont représentées. C'est justement le caractère spécial de cette représentation qui a décidé le C. N. R. S. à prendre à sa charge la publication de l'ouvrage. En effet, tous les atlas linguistiques sont basés sur un réseau de localités-échantillons, dont la maille est plus ou moins serrée, sans guère descendre au-dessous de 12 km. Le seul atlas exhaustif est le *Deutscher Sprachatlas*, qui veut représenter 49 363 localités. A ce stade, on n'a évidemment plus de failles à déplorer ; mais il se produit un lourd déficit : l'enquête ne peut se faire que par correspondance, elle doit se limiter à un questionnaire miniature, et néanmoins la masse des matériaux est telle que la cartographie pose des problèmes effarants et que la publication est interminable. Mais M. Guiter a vu que ce qui était à peu près impossible à l'échelle d'une nation pouvait fort bien se réaliser à celle d'un département. Il l'a montré par le fait, et brillamment. Le défaut majeur est

éliminé : pas d'enquête par correspondance. Toutes les données ont été récoltées directement sur le terrain, par des enquêteurs hautement qualifiés. Il est à noter que M. Guiter a exploré lui-même 242 localités sur un total de 382 ; une vingtaine de collaborateurs ou d'élèves de M. Guiter ont visité le reste, en proportions diverses. Le nombre de cartes obtenues (565) et les délais (première enquête en 1942 — sortie de l'ouvrage complet en 1966) sont tout à fait satisfaisants.

Dès le départ, M. Guiter avait vu que l'enquête exhaustive constitue le moyen le plus adéquat pour étudier des phénomènes de transition linguistique : aussi n'a-t-il pas hésité à ajouter aux 234 communes des Pyrénées-Orientales une large ceinture de 148 points, également jointifs, couvrant le versant sud des Pyrénées de Port-Bou à l'Andorre comprise (domaine catalan) ainsi que les cantons limitrophes de l'Ariège et de l'Aude (domaine languedocien). Cela en des temps (1942-1951) où la misère matérielle et la situation politique rendaient l'exploration dialectologique extrêmement pénible, voire périlleuse. On peut désormais, grâce à des matériaux riches et divers, se faire une idée réaliste de ce que peuvent être *in situ* les différences entre le catalan et le languedocien, alors que les travaux antérieurs (Sadow, Krüger) ne permettaient que des vues partielles et difficiles à localiser.

Après un excellent historique de l'entreprise, M. Guiter donne la clé de la transcription phonétique, dont le niveau est celui du phonème : sagement, car au delà, la multiplicité des points d'enquête et celle des enquêteurs auraient donné des résultats rebelles à la cartographie et de surcroît contestables.

On trouve ensuite : 1) la table des cartes dans l'ordre de l'ouvrage, qui est l'ordre alphabétique : en effet, cet atlas étant presque exclusivement linguistique, comme l'*ALF* et l'*ALC*, il n'y avait pas lieu de former des groupements idéologiques 2) l'index des formes : environ 5 500 formes en transcription phonétique (on voit par là que chaque carte présente en moyenne dix formes différentes, ce qui est assez remarquable pour une superficie aussi réduite ; on voit aussi que le travail est livré avec le dernier détail de finition) 3) un dictionnaire des localités et des informateurs, intitulé « organisation de l'enquête ». Ici une petite critique : les localités ont été classées suivant l'ordre alphabétique des enquêteurs et non suivant l'ordre absolu de la numérotation du fond rouge, cet ordre est ainsi brouillé, et on a du mal à trouver la notice qu'on cherche. On n'a d'ailleurs à consulter ces notices que pour identifier les enquêteurs et les informateurs : les autres renseignements (toponymie, administration, dates) sont donnés dans des cartes spéciales.

Chaque page comporte deux cartes. Les vingt premières cartes « introductives » exposent à la perfection les divisions naturelles (alias « pays »), le relief, l'hydrographie, le climat, la toponymie et le peuplement anciens, les successives divisions féodales, ecclésiastiques, administratives (ce sont les facteurs qui rendent partiellement compte du morcellement linguistique), les noms des points d'enquête (phonétique et graphies diverses), la chronologie des enquêtes.

Un réseau aussi compact, et à une échelle relativement petite, posait des problèmes matériels peu ordinaires. M. Guiter les a résolus avec imagination et élégance. Le graphisme est d'une beauté jusqu'ici non atteinte. De plus, le corps des écritures module selon l'importance relative des aires, ce qui produit un effet saisissant. Il est arrivé assez souvent que les écritures oblitèrent les chiffres des localités : mais cela n'a pas d'import-

tance, puisque quatre cartes sont présentées en synopsie : on peut immédiatement retrouver les chiffres cachés.

Les traits continus délimitent des faits nettement distincts. C'est toujours le cas pour des étymons différents ; mais ils séparent aussi des faits phonétiques considérés comme importants. Le trait tireté entoure les subdivisions phonétiques d'un même type lexical dont le trait plein assure la cohérence (par ex. cartes 12, 14). Mais il n'a pas toujours été possible d'assigner à ces deux traits une fonction rigoureusement fixe : par exemple, dans la carte 12 « aiguisé » (impératif), le trait continu sépare d'une part *ACUTIARE et les dérivés de *MOLARE, mais aussi *AMOLARE et *EXMOLARE, les variantes dérivant des trois types étant cerclées du tireté. Dans la carte 13 « ail », le trait plein distingue *l* de *γ*, tandis que le tireté concerne l'absence ou la présence de -s.

Le chiffre de 10 formes différentes par carte n'est qu'un chiffre moyen. On trouve beaucoup de cartes où la variété est étonnante. Carte 94 « bordé », : *allargat, bordat, clos, barrallat, encaixat, entorat, entornat, entornejat, enrondat, tancat, tapat, vollat, vorat, vorejat*, soit 13 types lexicaux différents pour le seul département des Pyrénées-Orientales. — Carte 105 « bûcheron » : les dérivés-fort divers-de *abatre, aterrar, bosc, carbó, derrocar, llenya, picar, podar, tallar* donnent lieu au découpage de 49 aires (ce qui laisse soupçonner un certain polymorphisme). A l'opposé, d'autres cartes n'offrent qu'une bipartition : 128 *kami-kæmi* ; 148 *klaw-klaw* ; 193 *dit-det* ; 220 *e-i* ; 419 *pow-po* ; 526 *trop-massa*, qui n'est pas moins intéressante, en matière de typologie et d'aréologie, que l'extrême morcellement. Mais les quelques cartes qui présentent une forme unique (bois ; cinq ; il fait) auraient pu être remplacées par une mention marginale.

Il est de notoriété commune que la limite administrative séparant les Pyrénées-Orientales de l'Aude et de l'Ariège, limite à la fois naturelle et historique, est en même temps la frontière entre le languedocien et le catalan. Mais si l'on examine, à titre d'échantillon, la série des cartes 99 à 130, on constate que cette limite coïncide exactement avec un trait plein une fois sur trois ; deux fois sur trois, on aperçoit des écarts plus ou moins amples, que seule l'enquête exhaustive de M. Guiter pouvait déceler et circonscrire avec précision. Par cette constatation aléatoire et sommaire se vérifie ce que nous avançons ci-dessus : que le travail de M. Guiter est l'instrument idéal pour une analyse frontalière. Il est certain que l'exploitation attentive de cet outil de précision va ouvrir des aperçus nouveaux en ce qui concerne ce vieux problème, et permettra peut-être de dégager des lois générales.

Le Capcir est le modèle d'une zone de transition, à tel point que M. Guiter emploie avec bonheur ce toponyme comme non commun. On peut désormais observer à grand spectacle le comportement de cette aire célèbre vis-à-vis de son entourage : toujours dans la même série de 30 cartes, la « catalanité » fondamentale du Capcir apparaît à 53 %, son occitanité à 20 %, sa bipartition (de diverses formules) à 17 % et son endémisme à 10 %. Sondage grossier, mais alléchant : il y a là matière à une étude passionnante, mais qui jusqu'ici n'aurait pu être sérieuse.

En 1966 ont paru les premiers essais de cartographie statistique appliquée à des faits dialectaux : Cazacu, *Le nouvel atlas linguistique roumain, I. L'Olténie (Revue roumaine de linguistique XI, 3-14)* ; dans l'atlas de M. Guiter, la fluctuation dans l'expression du partitif est chiffrée en pourcentages pour les aires ou localités hésitantes (cartes 198, 199) ; il y a aussi quelques cartes statistiques dans *ALG IV* (1163, 1357, 1564). C'est le bon

moyen, pour ne pas dire le seul, d'intégrer à la connaissance les phénomènes de polymorphisme, et nous devons tous nous efforcer de poursuivre dans cette voie.

A vouloir signaler tous les problèmes, tous les champs de recherche que suggère le simple geste de tourner les pages de cet atlas, on ne finirait jamais. Il nous paraît que cette richesse de thèmes nouveaux est due essentiellement à l'enquête exhaustive. Donc tous les dialectologues se doivent de féliciter et de remercier M. Guiter de son courage et de sa science : car il fallait l'un et l'autre pour affronter une telle expérience et pour la mener à bien avec un succès aussi éclatant.

J. SÉGUY.

ALIBERT (Louis), *Dictionnaire occitan-français d'après les parlers languedociens* (18 × 27 cm ; 700 p. ; Toulouse 1966, Institut d'Études Occitanes, 75, bd Carnot).

Le voici enfin. Et la faute n'est de personne, si le Languedoc a dû attendre 1966 pour posséder le dictionnaire digne de son idiome. Alibert avait voué le meilleur de lui-même à son œuvre lexicale : la mort l'arrêta quand il en venait à bout. Les mains pieuses de M^{lle} Latour, de MM. Bec, Chabbert et Lafont, qui ont recueilli le lourd héritage, ne pouvaient faire plus vite. On a plaisir à proclamer qu'elles ne pouvaient non plus faire mieux.

« Ce nouveau dictionnaire, destiné aux Occitans désireux de recouvrer « l'empèri de la lenga », ne ressemble guère aux ouvrages similaires parus jusqu'à ce jour ». (Avant-propos). En effet, et heureusement. Sauve la révérence due aux ancêtres, ce dictionnaire idiomatique est le plus intelligent de ceux qui ont été publiés en France. En 700 pages sur deux colonnes, d'une typographie admirable (Protat), l'immensité des parlers usités du Rhône à la Garonne et du Cantal aux Pyrénées. Cette performance ne résulte pas d'un tour de force, mais d'un acte de saine autorité. Alibert a expulsé de son dictionnaire : 1^o les mots du vocabulaire cosmopolite, qui d'ordinaire grèvent épouvantablement les dictionnaires idiomatiques : 17 pages règlent le sort des mots « savants », latinismes ou hellénismes ; 2^o les gallicismes. Il n'y a pas besoin d'un dictionnaire pour les repérer, à plus forte raison pour les interpréter. Leur éviction lexicologique pourra contribuer à les évincer de l'usage (encore mieux lorsqu'une âme d'élite se sera chargée de retourner l'Alibert en français-occitan, comme vient de le faire avec vaillance M. Lacombe d'Estaleny pour le Palay : son dictionnaire français-gascon est prêt pour l'imprimerie). Ainsi, nous avons la joie de consulter le premier dictionnaire différentiel par rapport au français et au cosmopolite.

Prenant modèle de Pompeu Fabra, Alibert ne tenait pas la linguistique pour une science seulement spéculative : la mission essentielle qu'il s'était donnée était de normaliser la langue d'oc pour qu'elle redevînt une langue d'art et de communication large. Le dictionnaire ne fait état que des formes de grande extension géographique, de phonétisme urbain en accord avec la scripta du moyen-haut-occitan. Les écarts sont mentionnés en italique, avec leur localisation sommaire. Sont également localisés les mots dialectaux qu'Alibert considérait comme licites. Il ne faut pas chercher ces écarts à l'ordre alphabétique : les p. 13-23 sont consacrées à l'étude des « mutations phonétiques des parlers languedociens ». Alibert y reprend selon l'ordre alphabétique le bon exposé méthodique des correspondances dialectales de sa *Gramatica occitana*. C'est la clé qui permet de réduire une forme locale à son type normalisé, et par conséquent d'en trouver l'expli-

cation sémantique. De plus, les adresses sont uniquement faites de mots simples : les dérivés nominaux ou verbaux sont groupés à la suite en un même paragraphe ; mais là aussi, l'auteur a détaillé p. 24-44 le riche matériel préfixal et suffixal de l'occitan (c'est la quatrième partie, adaptée et remaniée, de la *Gramatica*). Par conséquent, la consultation de ce dictionnaire exige que le lecteur soit au courant, ou se mette au courant au moyen des pages introductives, des démarches élémentaires de la philologie. Tant mieux.

D'une façon systématique, Alibert mentionne les correspondances avec le catalan, et aussi le provençal.

A comparer Mistral (*Tresor dòu Felibrige*) et Alibert, on voit immédiatement que le deuxième suit le premier pas à pas. C'est le sort de tous les lexicologues qui ne construisent pas un prototype. Mais qui aujourd'hui, en dehors des explorateurs voués aux idiomes les plus exotiques, peut se flatter de dresser un lexique de première génération ? Mistral lui-même compilait ses prédécesseurs dialectaux, tout en ajoutant son puissant apport personnel. Celui d'Alibert est loin d'être négligeable. Recensons les mots commençant par *pa-* ; voici ce que nous trouvons dans Alibert qui ne figurait pas dans Mistral : *pagel, palador, palagrilh, palatrar, palengra, pampola, panchòca, pandorga, pantiga, pantsa, -il, papòla, parcil, parçon, pareu, parguiat, pariseta, parpatiaud, parrimèlas, parson, patacula, patalàs, patrac, patranca, paulet, paumàs*. Soit 10 % des mots simples d'Alibert (compte non tenu des dérivés).

De même que Mistral, Alibert donne les étymologies. La plupart des étymologies de Mistral sont bonnes, pour la même raison que celles de Ménage : dans la majorité des cas, l'évolution n'a pas affecté le gallo-roman au point qu'un latiniste moyen ne puisse immédiatement identifier l'étymon (*can* vient de *canis*, *paire* ou *père* vient de *patet*, etc.) Mais dans la minorité des cas — la plus intéressante —, il faut plus que l'intuition hasardeuse, pour ne pas dire désinvolte, de Mistral. Encore qu'il fût pharmacien de son état, Alibert doit être considéré, dès ses années d'étudiant, pour un linguiste professionnel. Il reçut à la Faculté des Lettres de Toulouse la formation rigoureuse et même étroite des néo-grammairiens, puis se tint constamment à jour : il donne en principe les étymologies de Meyer-Lübke et de von Wartburg. A défaut, quand il n'existe pas d'étymologie toute faite, il procède de lui-même en s'appuyant sur des bases scientifiques. Bien souvent, plutôt que de risquer une insanité, il se tait. *Ars difficillima nesciendi*. Les éditeurs observent justement, p. 11, n. 2 : « Nous avons là le premier dictionnaire étymologique sérieux du languedocien ».

Ce livre, qui a été publié avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique, est pour le moment le plus beau titre des éditions de l'Institut d'Études occitanes.

J. SÉGUY.

Les plus anciennes chartes en langue française. Tome premier, Problèmes généraux et recueil des pièces originales conservées aux Archives de l'Oise, 1241-1286, publié par Louis CAROLUS-BARRÉ. Paris, Klincksieck, 1964. In-8° de CXXII + 333 pages et 8 planches de photographies reproduisant la plus ancienne charte et des passages de quelques autres.

Voici un volume dont l'intérêt n'échappera pas à ceux qui étudient les anciens dialectes écrits. Dans son *Avant-propos*, placé « au seuil de la publication des plus anciennes chartes en langue d'oïl », l'auteur rappelle que les textes littéraires ne cons-

tituent pas la source unique de notre connaissance des deux langues romanes de la France médiévale, que les textes non littéraires sont une autre source, aussi importante et parfois meilleure, puisqu'elle nous offre des textes originaux, qu'on peut souvent dater et, en prenant des précautions, localiser. Malgré leur intérêt ces textes n'ont pas été publiés avec l'attention qu'on a eue pour les textes littéraires. L'exemple de Paul Meyer, celui de M. Clovis Brunel n'ont guère été suivis et les chartes de la France d'oïl n'ont pas été inventoriées et publiées méthodiquement. (Je ferais toutefois remarquer ici que les anciens documents du Forez ont eu plus de chance, grâce à la vaillante équipe des *Chartes du Forez*.) Aussi M. Carolus-Barré a-t-il entrepris de commencer la publication des plus anciennes chartes d'oïl, en nous donnant celles des régions qui forment aujourd'hui le département de l'Oise. Ce premier volume renferme les chartes qui se trouvent aux Archives de ce département ; un autre volume présentera celles qui se trouvent dans d'autres dépôts. Il s'agit des plus anciennes chartes, c'est-à-dire celles qui sont comprises entre le 21 juillet 1241, date de la plus ancienne, et Pâques 1286 ; cette dernière date a été choisie avec quelque arbitraire, mais il fallait bien s'arrêter, et la période d'une cinquantaine d'années devait permettre d'observer une langue suffisamment semblable du commencement à la fin.

Le volume se présente en deux parties : des prolégomènes et une collection de 202 chartes. Il n'y a rien à dire de la seconde partie, sinon que cette édition est faite avec la précision et le soin qu'on attendait de son auteur. Les prolégomènes posant de graves questions, il importe de s'y arrêter quelque peu. La plus grave est, je pense, celle de la localisation des documents, qui en entraîne une autre, celle de la langue dans laquelle le clerc a écrit. M. Carolus-Barré reprend ici les idées qu'il avait déjà présentées dans son compte rendu de la *Petite grammaire de l'ancien picard* de C. Th. Gossen, *Romania* 73, 109-118 : malgré d'énormes difficultés il n'est pas impossible de localiser un nombre important de chartes ; il faut retenir d'abord celles qui portent le lieu à côté de la date, celles qui émanent d'une autorité civile locale et qui ont dû être écrites dans la ville même, celles qui ont donné lieu à deux rédactions simultanées en latin et en français et dont l'on peut souvent connaître le clerc ; avec prudence on peut estimer que les chartes émanant d'un prévôt, d'un bailli, d'une officialité, d'un abbé ont été écrites au siège de ces autorités ; plus difficiles à localiser sont les documents émanant des grands seigneurs, de plusieurs auteurs, ou dont l'auteur et le destinataire n'habitaient pas la même région. Et demeure le problème de savoir si le clerc était originaire de la ville où il écrivait et s'il s'efforçait d'en écrire la langue. On peut penser que le plus souvent il écrivait la langue de la ville, de la région où il exerçait son métier.

M. Carolus Barré se défend de donner une étude philologique et linguistique de ces textes. Il le fera lorsque tous les documents auront été publiés. Il se contente pour le moment de quelques notes philologiques et de quelques remarques de linguistique. Je m'arrêterai à celle qu'il intitule « De la notion de temps en linguistique » (p. cxviii à cxxi). L'auteur se justifie ici d'avoir groupé ensemble dans une même période de temps les chartes écrites entre 1241 et 1286. Pour lui, cinquante ans c'est la période pendant laquelle « coexistent les représentants de trois générations successives... trois générations non discontinues d'hommes qui parlent, entendent, écrivent (peut-être) sensiblement le même langage ». Il ajoute : « On ne saurait nier qu'il y ait là un *temps* très particulier et défini, sorte de *présent* pendant lequel la langue des documents... pourra être observée

dans son état statique... » J'ai peine à suivre l'auteur jusque là. S'il est vrai que les trois générations qui coexistent dans l'espace d'un demi-siècle se comprennent, ce ne sont pas les trois mêmes qui vivent au début du demi-siècle et à la fin : la plus âgée au début a nécessairement disparu à la fin ; et la plus jeune, celle qui pouvait apporter des changements linguistiques est devenue celle des hommes mûrs qui imposent leurs habitudes. Tout est changement dans la langue parlée même en l'espace de 50 ans. Heureusement, dans la langue écrite la notion de génération n'a pas la même importance, car l'écriture conserve, parfois longtemps, des habitudes perdues dans la langue parlée. D'un côté comme de l'autre, la période de cinquante ans est assez courte pour ne point présenter de trop grands disparates. Elle est en tout cas une commodité que l'on peut prendre. Et M. Carolus Barré a eu raison d'agir ainsi.

La réserve que je viens d'exprimer sur un point tout à fait secondaire n'a pas grande importance. Je ne voudrais pas qu'elle dissimule mon admiration et ma joie. Enfin, un travailleur s'est levé, résolu à nous donner, avec toute la prudence souhaitable en pareille matière, l'édition de tous les plus anciens documents non littéraires d'une région particulièrement intéressante de la France d'oïl : celle où le picard rencontre le francien. Puisse cette entreprise être menée rapidement à bonne fin et susciter des imitateurs nombreux !

P. GARDETTE.

Lennart CARLSSON, *Le degré de cohésion des groupes subst. + de + subst. étudié d'après la place accordée à l'adjectif épithète, avec examen comparatif des groupes correspondants de l'italien et de l'espagnol*. Acta Universitatis Upsaliensis. Studia Romanica Upsaliensia, 3. Uppsala, 1966. 1 vol. de 284 pages.

Nous avons déjà fort remarqué le premier volume de cette collection dirigée par l'éminent romaniste qu'est M. Bengt Hasselrot (*Verbe et Adverbe* de M. Arne KLUM) ; il semble que celui-ci ne le lui cède en rien quant à la valeur. M. L. C. remarque que le problème étudié dans sa thèse n'a pas jusque là retenu l'attention des linguistes et il espère que son travail présentera un certain intérêt, ne fût-ce que par la nouveauté du sujet. C'est là une attitude trop modeste : le lecteur s'aperçoit bien vite au contraire que la nouveauté du sujet est bien loin d'être seule responsable de l'intérêt qu'il trouve à la lecture de ce livre. Comparant les composés de l'allemand et du suédois aux « groupes syntaxiques » du français, M. L. C. constate qu'on ne saurait, dans aucune des deux premières langues, dissocier les deux substantifs par un autre élément de phrase, alors que cela est possible, même fréquent, dans la troisième. Alors, il se pose des questions : quel est le comportement dans ce cas des groupes correspondants en français ? S'agit-il partout et toujours d'unités indissolubles ou existe-t-il aussi des groupes moins cohérents ? Et dans ce dernier cas quels sont les facteurs qui règlent le degré de cohésion ? Le critère de base retenu qui permettra une réponse est le suivant : la place qui est donnée à l'adjectif épithète dans les combinaisons (1) « un chapeau de paille vert » (type SS/A), (2) « un chapeau vert de paille » (type SA/S), auquel il faut ajouter, à cause des concurrences possibles avec les deux types précédents (3) « un chapeau de paille verte » (type S/SA). L'auteur écarte comme inutile à sa démonstration (4) « un vert chapeau de paille » (type A/SS). Ce critère de base a l'avantage, est-il souligné, d'être décidément formel, cependant l'examen des facteurs de sens, étant donné la nature du sujet traité,

occupera la plus grande partie de l'exposé. « On a beau proclamer la suprématie des distinctions objectivement vérifiables, il restera toujours, en syntaxe comme ailleurs, des sujets où les seuls problèmes qui vailent vraiment la peine d'être élucidés sont de nature sémantique ».

Dans la première partie de l'ouvrage prennent place des observations générales. L'examen de nombreux exemples fait ressortir qu'il n'existe pratiquement pas d'ordre normal puisque l'ordre SS/A se trouve aussi fréquemment représenté que l'ordre SA/S. (Chap. I.) L'analyse comparative du couple « le chien du berger »/« un chien de berger » permet de souligner certains faits de base, sans lesquels il est impossible de rien comprendre au mécanisme sémantique des groupes subst. + de + subst. (à savoir : substantif pleinement substantiveux dans un cas ; substantif adjectif dans l'autre — selon la terminologie de Damourette et Pichon — et en quoi consiste et s'établit l'adjectivité.) (Chap. II.) Dans le copieux chapitre qui suit (III), l'auteur examine le groupe subst. + adj. Il montre que, malgré son caractère formel et apparemment objectif, le critère de la place de l'adjectif doit être complété par une analyse sémantique avant d'être pleinement utilisable. (v. g. une blouse blanche de chirurgien/une blouse de chirurgien blanche.) Trois distinctions fondamentales sont retenues : 1° Valeur adjectivale, valeur non adjectivale ; 2° Sens distinctif/sens non distinctif ; 3° Valeur prédicative/valeur non prédicative. Le titre du chapitre IV « Discordances entre l'assiette et la structure morphologique » se justifie par l'exposé de trois idées : 1° Le degré de définitude du second substantif du groupe (S²) exerce une influence sur le degré cohésionnel groupe ; si ce terme désigne une idée individualisée, l'ordre SA/S est le seul possible (v. g. le chien noir du berger). 2° Se groupent donc ensemble d'un côté les expressions à S² articulé et de l'autre les expressions à S² inarticulé où le degré de cohésion est plus élevé (v. g. un chien de berger noir). 3° Les exemples prouvent que la présence ou l'absence de l'article ne constituent pas un critère suffisant pour déterminer le caractère concret ou abstrait du substantif. Le chapitre V s'intéresse au rôle du premier substantif et utilise la notion de sous-catégorisation définie au chap. II. (La caractérisation que l'on observe dans « un chien de berger » est d'une autre nature que celle qui se présente dans par exemple « un chien noir, une affaire d'importance », expressions dans lesquelles le déterminant a le caractère d'une simple observation de détail. C'est pourquoi il est préférable d'employer pour « un chien de berger » le terme spécial de sous-catégorisation qui indique que le locuteur voit dans le groupe subst. + de + subst. une espèce particulière de S¹.) Le problème qui se pose ici est de savoir s'il existe des idées plus facilement « sous-catégorisables » que d'autres. Le facteur le plus important, quand il s'agit d'un groupe de sous-catégorisation du type envisagé (v. g. compagnie de navigation, bateau de pêche), est la présence ou l'absence de critères de classification extérieurs, matériels. « Cela étant, écrit l'auteur, on est amené à conclure que, s'il existe des substantifs particulièrement aptes à jouer le rôle de déterminé dans un syntagme subst. + de + subst. cohérent, ce doit être avant tout les substantifs qui ont un sens concret, tandis qu'il semble raisonnable de supposer qu'autant l'idée de base est abstraite, autant le groupe s'oppose à la lexicalisation. » Le chap. VI étudie les deux types « un chapeau/de paille verte » (S/SA) et « une robe de soie/verte » (SS/A). Dans le chapitre suivant l'auteur présente des réflexions sur la distinction « déterminé-déterminant ». Est-il toujours vrai que les groupes subst. + de + subst. soient des syntagmes à séquence progressive ? (S¹ = déterminé, S² = détermi-

nant). La discussion de plusieurs cas conduit à douter fortement d'une réponse affirmative. Le dernier chapitre est consacré à l'étude du même problème en italien et en espagnol.

La seconde partie contient la classification et la description des groupes constitués par subst. + de + subst. L'auteur pense ainsi augmenter la valeur pratique de l'ouvrage et fournir plus de matériaux à ceux qui voudraient, à partir des exemples présentés, attaquer les idées de base précédemment exprimées. Cette classification s'inspire du travail fait par M^{me} Granville-Hatcher pour l'anglais. Elle apparaît particulièrement satisfaisante bien que l'on puisse discuter çà et là certaines interprétations. L'italien et l'espagnol sont ici utilisés conjointement avec le français pour fournir une comparaison par type. L'ensemble est incontestablement d'une grande solidité et la méthode est rigoureuse.

Les exemples sur lesquels est basée la démonstration ont été pris en très grande majorité dans les journaux et les revues. M. L. C. a dépouillé intégralement 273 numéros de langue française, 75 numéros de langue italienne et un nombre égal de langue espagnole. Il s'explique d'ailleurs sur ce choix avec des raisons tout à fait légitimes. On ajoutera que cette thèse est écrite dans un français irréprochable, malgré parfois, ce qui est inévitable, quelques gaucheries d'expression. A propos de certaines interprétations, M. L. C. parle de la prudence que lui impose sa qualité d'étranger, le lecteur verra au contraire qu'il montre un sens très juste de notre langue et beaucoup de Français pourraient le lui envier.

Nous le félicitons de ce beau travail. Il reste que telle des positions adoptée appelle la discussion. Probablement elle ne se fera pas attendre car un tel livre ne manquera pas de susciter l'intérêt des linguistes et des grammairiens.

J. BOURGUIGNON.

COMPTES RENDUS SOMMAIRES.

Bibliographie linguistique du Canada français, de James Geddes et Adjutor Rivard (1906), continuée par Gaston DULONG. Bibliothèque française et romane, série E « Langue et littérature françaises au Canada ». Québec et Paris, 1966. Un vol. de xxxii + 167 pages. — La *Bibliographie du parler français au Canada*, que publiaient en 1906 Geddes et Rivard groupait en 584 articles les ouvrages traitant, ne fût-ce qu'en passant, de la langue française au Canada. Depuis cette date les recherches ont progressé, les méthodes se sont perfectionnées, d'autres ouvrages, certains excellents, ont paru. Il fallait faire le point. M. Gaston Dulong, qui travaille activement au *Glossaire des parlers canadiens*, et qui a entrepris un atlas linguistique du Canada français, était particulièrement bien placé pour rédiger cette nouvelle bibliographie. Dans l'introduction il montre que l'on peut classer en quatre périodes les publications qu'il présente. Jusqu'en 1880 il n'existe aucune étude importante. A partir de 1880 on voit apparaître des ouvrages de valeur, écrits soit par des Canadiens, Caron, Dunn, Clapin, Rinfret, soit par des Américains, Elliot, Sheldon, Chamberlain, Geddes, ceux-ci très informés des nouvelles méthodes de la dialectologie romane. Une troisième période, qui va de 1902 à 1945, est dominée par les travaux de la *Société du Parler français au Canada*, d'où devait sortir en 1912 le beau *Glossaire du Parler français au Canada*, véritable trésor de la langue, œuvre d'amateurs qui surent faire un travail de spécialistes. La quatrième période est celle que nous vivons. Elle est caractérisée par de grandes entreprises : tandis que se constituent, sous l'impulsion de M. Luc Lacourcière, les *Archives du folklore* à l'Université Laval, archives qui ont fourni à

des romanistes, comme James La Follette, la matière de leurs recherches, des phonéticiens et des dialectologues romanistes étudient leurs parlers selon les meilleures méthodes. Il faut citer, à côté du nom de Gaston Dulong, ceux de l'abbé R. Charbonneau, de Jean-Denis Gendron, de l'abbé Boudreault. Il faut dire aussi l'influence de M. G. Straka qui, à Strasbourg et à Québec, a formé des chercheurs, et continue à les conseiller et à les aider de toutes manières. La jeune école romaniste du Canada lui doit beaucoup.

L'ouvrage de G. Dulong présente, après une préface de G. Straka et une introduction à laquelle j'ai emprunté la matière des lignes écrites ci dessus, une bibliographie groupant 1 054 titres, dans l'ordre chronologique, chaque ouvrage étant suivi d'une appréciation ; un index des noms d'auteur et un autre index des thèmes traités et des mots faisant l'objet d'une étude particulière terminent le volume, qui constituera l'indispensable instrument de travail pour tous ceux qui s'intéressent à la langue française au Canada.

P. GARDETTE.

Willy BAL, *Introduction aux études de linguistique romane, avec considération spéciale de la linguistique française*. « Linguistique appliquée », n° 3. Paris, Didier, 1966. Un vol. cartonné de 275 pages. — Ce manuel est divisé en trois parties : d'abord une brève histoire de la linguistique, spécialement de la linguistique romane, puis l'exposé de quelques problèmes, enfin une troisième partie consacrée spécialement aux langues romanes. Il est sorti de l'enseignement que M. W. Bal donne à l'Université Lovanium de Léopoldville. Nous sommes donc avertis que les intérêts particuliers des étudiants congolais ont guidé l'auteur dans l'appréciation de l'importance relative à attribuer aux différents points traités, et nous comprenons la place faite à deux chapitres fort intéressants, consacrés l'un au plurilinguisme, aux pidgins et aux langues créoles, l'autre à l'expansion des langues romanes hors de la Romania traditionnelle, en Amérique, en Afrique et en Asie. Les étudiants, et leurs maîtres, consulteront avec profit ce petit livre. Sachant la difficulté de présenter en quelques pages le résumé d'un siècle au moins de recherches, ils n'en voudront pas trop à M. Bal de quelques approximations. Pas plus que je ne lui ferai grief d'avoir curieusement présenté le francoprovençal comme l'une des trois « unités linguistiques » du « groupe occitan », les deux autres étant « l'occitan proprement dit » et « le gascon ». Le voilà bien vengé, le francoprovençal, de tous ceux qui veulent à toute force qu'il ne soit qu'un dialecte d'oïl, à côté du bourguignon et du lorrain !

P. G.

M. Albert HENRY vient de nous donner, en 1965, une deuxième édition du *Jeu de Saint Nicolas* de Jehan Bodel, parue comme la précédente dans la collection des « Travaux de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université libre de Bruxelles », dont elle forme le tome XXI. C'est une édition entièrement revue, qui tient compte des remarques faites dans les comptes rendus de la première, dont toutes les références du glossaire ont été vérifiées à nouveau grâce à un relevé alphabétique établi par le Groupe de linguistique automatique de l'Université de Bruxelles, dont le texte a été recollationné sur le manuscrit ; un tableau des traits régionaux de la langue de l'auteur a été ajouté. Ainsi est encore augmentée, s'il se peut, la confiance que nous faisons à cette édition modèle.

P. G.

Marcel COHEN, *Grammaire française en quelques pages*. S. E. D. E. S. Paris, 1965. Un vol. de 83 pages¹. — Présenter ainsi dans un mince volume de 71 pages un tableau de la langue française, avec un chapitre sur les sons du langage et leur transcription, avec un autre chapitre sur le vocabulaire, était une entreprise fort délicate. M. Marcel Cohen l'avait tentée en 1948 ; il nous donne aujourd'hui de cet ouvrage une nouvelle édition profondément remaniée. Il nous confie qu'il a essayé « une mise en place de la carcasse ou armature grammaticale indispensable, en donnant à ce dernier mot tout son sens ». L'ambition de ce petit livre est de présenter un tableau véridique mais simplifié du français actuel qui puisse être facilement compris et retenu. Il faut convenir que, malgré certains reproches que l'on peut faire et que l'on a faits (cf. c. r. de J.-Cl. Chevalier dans *l'Information Littéraire*, 1966, n° 3, p. 117), cette ambition est réalisée avec beaucoup d'habileté. Il faut ajouter que les regroupements sont rendus possibles par l'utilisation de l'index. Cette petite grammaire servira d'introduction à ceux, étudiants et public, qui veulent apprendre le français et de mémento à ceux qui le pratiquent ou doivent l'enseigner.

J. BOURGUIGNON.

Marcel COHEN, *Encore des regards sur la langue française*. Éditions sociales. Paris, 1966. Un vol. in-8° de 310 pages. — Comme son titre l'indique ce volume continue *Regards sur la langue française* (1950) et *Nouveaux regards sur la langue française* (1963). Cela est tout à fait dans la tradition du grand siècle où aux « Remarques » succédaient les « Nouvelles Remarques ». D'ailleurs la présentation de ces articles traitant de sujets différents et dont la longueur est variable ne rappelle-t-elle pas celle même du fameux livre de Vaugelas et des livres de ses successeurs ? Ce ne sont plus les « Doutes d'un gentilhomme de province », mais les questions posées par la curiosité des lecteurs ou soulevées par l'humeur du linguiste qui sont à l'origine de ces « consultations ». Le procédé est d'ailleurs à la mode. Ne nous en plaignons pas car la lecture d'un tel ouvrage est agréable par sa variété et les recherches comme les regroupements sont facilités par un copieux index. Comme dans les volumes précédents les questions traitées sont très diverses : phonétique et prononciation, orthographe et graphie, syntaxe, vocabulaire et surtout grammaire. Ce qui frappe c'est la déclaration de guerre quelque peu véhémement formulée dans l'avant-propos et soutenue tout au cours de l'ouvrage. Vaugelas et ses successeurs défendaient la langue contre tout ce qui menaçait sa pureté et intégrité, M. M. C. au contraire affirme : « Notre langue doit être activement défendue contre ceux qui tendent à restreindre sa vie en opposant des blâmes et des condamnations aux changements évolutifs qui sont dans la nature des choses. Elle doit être protégée contre les censeurs dont la seule préoccupation, soi-disant salvatrice pour elle, est de préserver la perennité des règles enseignées depuis le début du XIX^e siècle, à l'appui d'une orthographe elle-même immobilisée. » On sera souvent d'accord avec M. M. Cohen mais on n'oubliera cependant pas que si une langue au cours de son évolution s'enrichit

1. Une distraction m'a fait attribuer, dans le dernier numéro de la *Revue*, l'ouvrage de M. Marcel Cohen, *Le subjonctif en français contemporain* au médiéviste Gustave Cohen. Étant donné la notoriété de l'auteur, nos lecteurs n'auront eu aucune peine à rectifier cette regrettable erreur. M. Marcel Cohen a bien voulu recevoir mes excuses, je les lui renouvelle ici.

elle risque également de se dégrader. Notre époque n'a-t-elle pas une tendance fâcheuse à la facilité ? La prudence manifestée à l'égard de certaines tentatives n'est pas nécessairement blâmable ; tout ce qui est bon finira bien par entrer dans la langue, c'est l'excès qui ne vaut rien. « Les gens qui crient au barbarisme dès qu'apparaît un mot, un sens ou un emploi nouveau, sans se demander s'il n'enrichit pas la langue tout en assurant une plus grande régularité de fonctionnement, eh bien ! ce sont des sauvages », ou encore : « Méfiez-vous des gens qui vous disent qu'un mot n'est pas français ». Ces affirmations n'empêchent pas M. Marcel Cohen d'examiner soigneusement les titres que présentent les nouveaux candidats à l'entrée dans la langue. Il le fait en linguiste dont l'expérience est très riche et la science très étendue. Je relève cette consolation qui me réconforte d'être, comme l'un des correspondants de M. M. C. « allergique » à « valable » dans son emploi récent ainsi qu'à l'extension de sens du mot « alternative ». « Au bout du compte, si une nouveauté (qui est quelquefois une antiquité revenant à l'existence) vous déplaît décidément, tâchez de dominer votre agacement quand on l'emploie près de vous. Personne ne vous oblige, pour votre compte, à abandonner la précédente manière de dire qui vous paraît meilleure. » Certains de ces chapitres présentent un intérêt particulier, tels ceux sur l'échange des pronoms, la mise en relief ou ceux qui traitent de la phrase. On s'amuse parfois, par exemple à la lecture du pittoresque chapitre sur les Cils ou quand on voit que M. Cohen surnomme Henri Estienne « l'Étiemble de ce temps ». Comme ceux qui l'ont précédé ce livre est agréable à lire, il leur apporte un nombre de compléments important. Il connaîtra sans aucun doute le même succès.

J. BOURGUIGNON.

Albert DOPPAGNE, *Trois aspects du français contemporain*. La langue vivante, Larousse. Paris, 1966. Un vol. carré de 215 p. — Par rapport au livre de M. Marcel Cohen celui que nous propose M. Albert Doppagne présente des ressemblances et des différences. Tous deux sont nés d'une chronique régulièrement tenue dans les colonnes d'un quotidien, tous deux traitent à peu près les mêmes problèmes de phonétique, de grammaire, de vocabulaire et d'orthographe. Mais alors que l'ouvrage de M. Cohen prend souvent l'allure d'un ouvrage de combat, celui de M. Doppagne, comme semble l'indiquer le mot « aspect » choisi pour le titre, est plutôt un ouvrage d'observation : l'auteur se contente de constater des faits. « Ceci écrit-il, n'est ni une grammaire, ni un traité, mais une illustration. » D'ailleurs M. A. D. ne semble pas être tout à fait d'accord avec son éminent collègue quand il déclare : « On a pris l'habitude de considérer comme bon usage celui des écrivains. Encore faut-il faire un choix parmi ces écrivains. Ce ne sont pas ceux qui ont le plus de succès qui écrivent le mieux, ni ceux qui écrivent le plus. J'opterai pour une certaine sévérité dans le choix s'il s'agit d'établir les règles du meilleur usage. A la qualité des écrivains j'apporterais un correctif d'ordre statistique. Ce n'est pas parce que tel ténor des lettres contemporaines a écrit une fois telle expression, a commis une fois tel accord que j'érigerai en règle cette conduite malgré tout exceptionnelle. » Voilà qui rejoint l'opinion formulée naguère par R. Étiemble (cf. C. A. I. E. F., mars 1962, n° 14, p. 302).

Cependant l'auteur n'est pas un de ces puristes que M. Cohen cloue au pilori. Quand il parle de l'orthographe par exemple, il écrit : « Il ne faudrait pas qu'un homme de

bonne volonté, né francophone paie trop cher le privilège qu'il a de pouvoir aborder de plain-pied Racine et Victor Hugo. Les Français devront se décider et le plus tôt sera le mieux. Et pour commencer — c'est une suggestion — un bon coup de balai dans toutes les chinoiserries qui déparent notre orthographe et nuisent à la réputation de notre langue. » Ces quelques lignes montrent bien l'esprit dans lequel ce livre est écrit. Quand il prend position pour ou contre un mot, un tour, une locution, l'auteur le fait avec un solide bon sens, sans étroitesse d'esprit. L'humour n'est pas absent de ces remarques et l'on se divertit à découvrir les cocasseries du langage et les rencontres inattendues. Comme l'annonce le titre, le contenu du volume est distribué en trois parties : I. Des signes — où sont passées en revue les difficultés et les confusions nées de la graphie. — II. Des mots — où l'on trouve une série d'homonymes et de synonymes, des considérations (parfois pittoresques) sur le nombre et sur le genre, des curiosités linguistiques en tous genres (depuis les « billets de parterre » jusqu'aux « Teenagers ») où l'on est même invité courtoisement à « descendre aux abîmes ». — III. Des tours — où il est question du verbe (on pourra mettre en doute la maladie du subjonctif), de l'interrogation, de la négation, de quelques tics (dont l'un semble régional), de quelques locutions (« par contre » revient une fois de plus sur le tapis. Le jugement est nuancé). Ce livre, qui complète très agréablement celui de M. Marcel Cohen, est lui aussi d'une lecture très aisée. Il plaira, nous l'espérons, à tous ceux qu'intéressent les formes prises par le français dans la conversation de chaque jour.

J. BOURGUIGNON.

Olli VÄLIKANGAS, *Les termes d'appellation et d'interpellation dans la Comédie humaine d'Honoré de Balzac*. Mémoires de la Société néophilologique de Helsinki. Tome XXVIII. Helsinki, 1965. Un vol. de 507 pages. — Nous n'avons aucune peine à croire l'auteur de cette grosse thèse quand il nous déclare qu'elle est l'aboutissement de dix années de recherches sur les aspects sociaux de la langue française. Si Balzac, malgré certaines études de valeur, reste linguistiquement un inconnu, n'est-ce pas parce que l'immensité de son œuvre décourage les chercheurs ? M. O. V. n'a pas dépouillé intégralement l'œuvre de Balzac : parmi les quelques 90 titres de la *Comédie humaine* il s'est contenté d'une quarantaine, ce qui est déjà considérable. Pour compléter l'image de la langue donnée par Balzac et combler les lacunes de sa documentation, l'auteur a examiné en détail une dizaine de livres contemporains, parmi lesquels *Les Misérables* et *Le Rouge et le Noir*. En outre, ont été consultés quelques ouvrages de lexicologie et neuf « manuels du bon ton » écrits au XIX^e siècle, sauf celui de François de Callières. Tous ces titres figurent dans la bibliographie du volume. On songe devant un travail de dépouillement aussi considérable au temps que peut faire gagner et à la peine que peut éviter la mécanisation des inventaires lexicologiques telle qu'elle se pratique à Besançon. Ces investigations dans les textes sont poursuivies avec un but très précis : « La présente étude, écrit l'auteur, se propose de donner une vue d'ensemble des termes par lesquels les personnages de la *Comédie humaine* se désignent entre eux. Il semble que ce soit la première tentative visant à décrire l'ensemble des termes d'appellation et d'interpellation en usage dans une langue particulière. » Celui qui parle ou bien s'adresse à quelqu'un, ou bien désigne celui de qui il parle, ou bien se désigne lui-même : d'où les termes employés de vocatif, d'allocutif (celui à qui l'on parle à la 3^e personne), de délocutif (celui de qui

l'on parle), de locutif (quand on parle de soi-même) que l'on retrouve ainsi dans chacun des chapitres pour l'étude des diverses constructions. L'ouvrage est divisé en neuf chapitres. Dans le chapitre premier (les noms propres) figurent d'abord quelques généralités sur le système onomastique, puis l'étude des prénoms, des noms de famille, des surnoms et pseudonymes. Le second chapitre traite de l'emploi des termes de respect, c'est-à-dire des appellations honorifiques « établies ». Il y a là trois familles de vocables : celle de « senior » (monsieur, sieur, mons., monseigneur, seigneur, messire et sire); celle de « dominus/domina » (madame, dame, mademoiselle, demoiselle); celle de « magister » (maître, maîtresse). Le chapitre suivant (3) complète celui-ci par l'étude des termes honorifiques abstraits du type « votre majesté ». Le chapitre 4 traite des titres, c'est-à-dire des mots qui désignent un rang nobiliaire (et on sait la place que tient la noblesse chez Balzac), une fonction ou une profession. Enfin les noms de parenté sont étudiés à part dans le cours du chap. 5. Avec le chap. 6 nous passons à l'examen des substantifs ordinaires. L'auteur a été contraint naturellement de se limiter à un certain nombre de termes choisis. Pour opérer ce choix, il a utilisé les travaux de G. Mayer, R. Dagneaud et G. Matoré. Il s'agit là des noms de catégories (type créature — être — personne, etc.), des noms de relation (type ami — pratique — client, etc.), des noms de caractère (type vieux — farceur — gaillard, etc.), enfin des noms pris au figuré (type puissance — notabilité — passion, etc.). Les constructions au vocatif font l'objet d'un tableau très détaillé puisqu'il occupe les pages 349 à 397. L'auteur y dresse le catalogue de toutes les différentes formules qu'il a rencontrées chez Balzac et chez ses contemporains. Les pronoms (personnels, démonstratifs, indéfinis) sont examinés dans le court chapitre 7, car ils ne sont étudiés qu'en tant qu'appellations indépendantes. Le chapitre 8 donne un aperçu des constructions et le dernier est consacré aux aspects sociaux, c'est-à-dire aux relations entre les interlocuteurs, relations de parenté et état civil. Cette étude menée avec précision et rigueur de méthode permet à l'auteur de tirer des conclusions très nettes sur l'usage tel qu'il existait sous la Restauration et la monarchie de Juillet. Les aspects sociaux, le rôle joué par l'affectivité sont intelligemment mis en lumière. Balzac apparaît comme un témoin fidèle de la langue vivante de son époque. Il faut féliciter M. O. V. d'avoir entrepris une tâche aussi considérable et d'avoir su dégager de cette masse de documents des conclusions aussi précises. Ce travail original et neuf rendra les plus grands services non seulement pour étudier Balzac mais également tous les romanciers et conteurs de la même période, et même grâce aux « historiques » qui sont très bien faits, il est possible souvent de suivre un terme depuis son apparition dans l'usage jusqu'au XIX^e siècle.

J. BOURGUIGNON.

Leena LÖFSTEDT, *Les expressions du commandement et de la défense en latin et leur survie dans les langues romanes*. Mémoires de la Société néophilologique de Helsinki. Tome XXIX. Helsinki, 1966. Un vol. de 232 pages. — Cette thèse se place à côté d'un certain nombre d'études consacrées au même sujet, ainsi *L'expression du commandement dans le français actuel*, thèse de Zurich de M. Lia Wainstein, *Der Imperativ und die imperativischen Formen*, thèse de Zurich de M. H. Mertens, ou encore de M^{me} Margrit Huber-Sauter *Zur Syntax des Imperativs im Italienischen*, thèse de Berne. Elle entend compléter l'étude sur la syntaxe du verbe latin de H. Blase (*Tempora und Modi*) pour

les parties consacrées aux formes du commandement et de la défense. L'auteur a voulu, contrairement à ses devanciers qui avaient inventorié toutes sortes de commandements et de défenses, se limiter aux ordres qui utilisent une forme verbale et qui s'adressent aux secondes personnes. Après un chapitre préliminaire consacré à la négation des défenses, où sont passés en revue « ne » et « non », « neque... neque », « neve » et « neque », « et ne », « et non », M^{me} Löfstedt étudie successivement chacun des modes utilisés pour le commandement et la défense. En premier vient, comme il est naturel, l'impératif, dont l'étude très détaillée occupe les pages 20 à 110. Les différentes formes sont examinées. Pour illustrer les relations entre les différents modes (i. e. joindre au point de vue syntaxique-sémasiologique le point de vue onomasiologique) l'auteur a inclus un certain nombre de cas où l'impératif est utilisé en dehors de la syntaxe du commandement et où il empiète sur les domaines traditionnels de l'interjection (impératif-présentatif du type « age », « vide », « mane », etc.), de l'indicatif et du subjonctif (impératif narratif, historique exprimant l'action principale ou gérondial exprimant l'action secondaire, et, dans ces deux cas remplaçant une subordonnée), enfin l'impératif conditionnel remplaçant une proposition conditionnelle et lié soit à un indicatif, soit à un subjonctif, soit à un autre impératif. L'étude du subjonctif occupe ensuite les pages 111 à 142 : subjonctif présent d'ordre (ou jussif) adressé à la 2^e personne. Subjonctif présent jussif pléonastique (debeas + infinitif). Subjonctif parfait jussif. Subjonctif prohibitif à la 2^e personne. Subjonctif optatif d'un souhait non réalisable. Puis c'est le tour de l'indicatif, d'abord de l'indicatif futur où sont passées en revue : la fonction volitive de l'indicatif en latin (p. 143-162), la confusion avec l'indicatif présent (p. 162-164), la fonction volitive du futur antérieur (p. 164-166), la fonction volitive des tours qui remplacent le futur latin (debes, habes + infinitif pour l'expression de l'ordre ou de la défense p. 166-175) ; l'indicatif présent ensuite : soit proprement volitif (point très discuté par les latinistes et les romanistes), soit interrogatif (v. g. *veux-tu te taire ?*) (p. 175-192). Enfin l'examen des emplois de l'infinitif termine l'étude (p. 192-206). Dans chacune des parties de ces différents chapitres l'auteur part des emplois en latin classique, passe au latin tardif et vulgaire pour arriver aux langues romanes : cette étude se situe sur le plan de l'histoire et présente des états de langue successifs. Elle se contente, la plupart du temps, de constater et de décrire sans chercher à voir comment et pourquoi un système nouveau se substitue à un système ancien. Au vrai, le propos de M^{me} Löfstedt n'est que noter la « survie » dans les langues romanes des expressions du commandement et de la défense. La conclusion de l'ouvrage apporte cependant des indications fort intéressantes sur les pertes et les acquisitions que manifeste cette histoire. Pour étayer une telle démonstration il a fallu que M^{me} Löfstedt rassemble un grand nombre de textes. Leur choix était délicat, car pour étudier un tel problème il aurait fallu trouver des textes appartenant à la langue parlée ou du moins très proches de cette langue comme sont le théâtre et le dialogue. Or le théâtre est souvent écrit en vers, donc dans une langue plus ou moins artificielle et de plus, il n'a pas donné des œuvres à toutes les époques. Quant au dialogue en prose évoquant la parole vivante, il reste trop rare. S'il faut encore éliminer la prose d'art et les textes qui ont pu subir une influence étrangère on se trouve devant une moisson plutôt maigre. C'est pourquoi ont été recueillis tous les exemples intéressants, capables d'apporter des renseignements de valeur suffisamment sûre. L'auteur a jugé les données de ces textes avec le maximum de prudence et d'objec-

tivité. L'information sur laquelle repose ce travail est fort étendue et témoigne d'une profonde connaissance du problème. Nous pensons qu'un tel ouvrage peut rendre de très grands services aux latinistes comme aux romanistes. Il faut remercier M^{me} Leena Löffstedt d'avoir apporté, dans ce domaine quelque peu difficile où subsiste encore pas mal d'obscurités, de précieuses et très utiles indications.

J. BOURGUIGNON.

P. FRAISSE et J. PIAGET, *Traité de psychologie expérimentale*. Tome VIII. *Langage, Communication et Décision*. P. U. F., Paris, 1965. Un vol. de 308 pages. — Dans ce fascicule du très important traité de psychologie expérimentale publié sous la direction de MM. Paul Fraise et Jean Piaget, professeurs à la Sorbonne, deux exposés intéressent particulièrement les linguistes. Le premier de M. François Bresson a pour titre « Langage et communication » (p. 1-92). C'est là un travail très dense qui s'appuie sur les récentes acquisitions de la linguistique, les résultats fournis par les machines telles que le sonographe et les travaux des mathématiciens. L'auteur, par opposition aux systèmes de communications non linguistiques, tels que les systèmes de communications animales (chez les abeilles par exemple) et les systèmes de communications par gestes, définit la nature exacte du langage par référence aux découvertes de Markov (sur la succession des phonèmes) et de Chomsky (grammaire générative ou système de dérivations et grammaire transformationnelle, passage grâce à un ensemble de règles d'une structure initiale à une série de structures différentes). Il traite ensuite du coût moyen d'un message, c'est-à-dire la somme des produits : fréquence relative d'un mot \times coût de ce mot. C'est l'exposé du point de vue de la théorie de l'information. Il dégage et analyse alors la notion importante de redondance ; c'est elle qui permet la réception correcte du message. La deuxième partie de l'exposé est consacrée aux conditions de la communication. L'auteur fait état d'expériences très complexes qui montrent comment sont saisis et identifiés les phonèmes et certains traits comme la nasalité, quelle est la quantité d'information apportée par les syllabes d'un mot. Elles montrent, d'autre part, que le destinataire de la communication peut utiliser d'autres moyens pour l'identification d'un mot (rôle important de la « disponibilité » et des rapports entre familiarité et fréquence). Des paragraphes enfin sont consacrés à analyser la valeur symbolique des phonèmes et à préciser le rôle de la médiation dans l'évocation des objets. La science toute récente qui a reçu le nom de « psycholinguistique » enregistre donc déjà un grand nombre de résultats positifs.

Le second exposé dû à M. F. Jodelet traite de l'association verbale (p. 93-137). Il comprend quatre paragraphes présentés de la manière suivante : § I. L'ensemble des liaisons associatives d'un parleur peut être conçue comme un système doué de propriétés structurales (structure hiérarchique des liaisons associatives). § II. Ce système présente des aspects linguistiques originaux, témoignant de ses rapports au système de la langue qu'intègre le comportement verbal (aspects linguistiques des liaisons associatives). Le problème est ainsi envisagé ici sur le plan quantitatif. Des résultats obtenus par l'analyse des distributions et de la rapidité des réponses, par la comparaison avec les listes de fréquence on vient à la conclusion qu'il existe nécessairement une structure d'organisation. § III. Par les effets du contexte où il s'insère, ce système est susceptible d'un certain nombre de restructurations (effets du contexte sur les liaisons associatives).

§ IV. Comment ce système fournit le support d'un « processus de signification » que l'auteur appelle « l'impression sémantique » (association verbale et signification connotative). C'est l'aspect qualitatif du problème. L'interprétation d'un certain nombre d'expériences conduit à constater l'importance des schèmes logiques et linguistiques préétablis. L'auteur peut enfin conclure que l'étude expérimentale de l'association verbale contredit tout associationnisme empirique : « Les liaisons associatives sont dans tous les cas à comprendre sous une organisation schématisante liée à la structure logique interne du comportement et non seulement aux déterminations extérieures de celui-ci : elles sont susceptibles de variations ou de transformations dans l'exacte mesure où cette organisation schématisante est elle-même susceptible de rééquilibration sous une telle structure. »

Jean BOURGUIGNON.

Nous avons encore reçu :

Commission Royale Belge de Folklore, Section Wallonne. *Annuaire XIII, 1959-1960, Rapports d'activité, Actes de la Section de Folklore du XXXVIII^e Congrès de la Fédération Archéologique et Historique de Belgique*. Ministère de l'Éducation Nationale et de la Culture, Bruxelles, 1962, 220 pages.

Noutro dzen patoué. Textes rassemblés et commentés par René WILLIEN. N° 3. Aoste, 1965, 272 pages abondamment illustrées.

Societas Academica Dacoromana, *Acta philologica*, tomus II, Romae, 1959, 281 pages.

Commission Royale Belge de Folklore. *Danses populaires de Wallonie*, recueillies, commentées et harmonisées par Rose THISSE-DEROUETTE, fascicules 2 et 3, 1962.

Göteborgs Kungl. Vetenskaps- och Vitterhets-Samhälles Handlingar. *The neolithic pottery of Mainland Greece*, by Erik J. HOLMBERG. Göteborg, 1964, 40 pages + 16 pages d'illustrations.

Terminos topograficos en la Argentina colonial (1516-1810), por el Dr. Benjamin NUÑEZ. Instituto Pan-Americano de Geografía e Historia, Rio de Janeiro, 1965, 351 pages.

Alexandru NICULESCU, *Individualitatea limbii române între limbile romanice*. București, 1965, 183 pages.

Manuel DE PAIVA BOLÊO, *O problema da importação de palavras e o estudo dos estrangeirismos (em especial dos francesismos) em português*, 2a edição revista e ampliada. Coimbra, 1965, 63 pages.

Onoma ; *Bulletin d'information et de bibliographie*, vol. XI (1964/65), I. Louvain, 1965, 201 pages.

Jean PERDRIX, *Glossaire du patois bressan*. Extrait du *Bulletin de la Société des Naturalistes et des Archéologues de l'Ain*, années 1964 (p. 57-78), 1965 (p. 69-91), 1966 (p. 65-98).

René DEBRIE, *Petit lexique du parler de Beauquesne (Somme)*. Imprimerie Sinet, Grandvilliers, Oise, 1966, 34 pages.

Andrei AVRAM, *Contributii la interpretarea grafiei chirilice a primilor texte românești*. București, 1964, 139 pages.

Académie Royale de Langue et de Littérature Françaises. *Bibliographie des écrivains français de Belgique 1881-1960*. Tome 2 (Det-G) établi par Jean-Marie CULOT et par René FAYT, Colette PRINS, Jean WARMOES, sous la direction de Roger BRUCHER. Bruxelles, 1966, XXXIX + 219 pages.